



SOMMAIRE

LE MOT DU DIRECTEUR GENERAL	6
CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
COMITE DE DIRECTION	9
CHIFFRES CLES	10
ACTIVITE COMMERCIALE	12
Les ventes	
Service à la Clientèle	
PROGRAMME D'ELECTRIFICATION RURALE GLOBAL	20
Le PERG : une approche globale	
Electrification décentralisée	
ACTIVITE INDUSTRIELLE	28
Energie électrique appelée	
Satisfaction de la demande	
Production nationale	
Réseau de transport	
Réseau de distribution	
LES PROJETS	36
Centrale à cycle combiné de Tahaddart	
Station de transfert d'énergie par pompage	
Complexe hydroélectrique Ahmed El Hansali - Ait Messaoud	
Centrale Thermique de Mohammedia	
Conversion de turbines à gaz en cycle combiné à Laâyoune	
Projet de libéralisation progressive du secteur électrique	
Projet du parc éolien de Tanger	
Projet du parc éolien d'Essaouira	
RESSOURCES HUMAINES	46
RESULTATS COMPTABLES	50
RAPPORT DES AUDITEURS EXTERNES	57
ETATS COMPTABLES DE L'EXERCICE	60

LE MOT DU DIRECTEUR GENERAL



L'année 2002 est tout d'abord marquée par le nouvel objectif de l'ONE, qui s'inscrit dans le programme du Gouvernement, en application des Hautes Orientations Royales : la généralisation de l'électrification rurale à l'horizon 2007. Pour atteindre cet objectif, l'ONE doit accélérer le rythme, revoir ses méthodes de travail, mobiliser des financements et accueillir une nouvelle clientèle avec un souci permanent d'améliorer le service rendu. Cet ambitieux objectif n'a d'égal que la satisfaction et la fierté de l'ensemble du personnel de l'ONE de réaliser ce programme d'envergure nationale.

Le taux d'électrification rurale a atteint au niveau national 55% à fin 2002 contre 50% à fin 2001. Le nombre des clients domestiques a enregistré une progression de 10,4% due en partie à la clientèle rurale. En effet, sur les 175 000 nouveaux clients domestiques, on décompte plus de 90 000 clients ruraux.

Avec à présent plus de 2 millions de clients à travers l'ensemble du territoire national, la Distribution de l'ONE, leader national de cette activité, a lancé un important programme orienté vers le client pour améliorer la qualité du service rendu. Les premiers résultats sont encourageants et incitent à persévérer : le taux de satisfaction de la clientèle mesuré en 2002 atteint 59% pour la clientèle professionnelle et 50% pour les ménages marquant respectivement une progression de 17 et 20 points par rapport à 2000.

Dans le domaine de la production, l'expérience de JORF LASFAR en matière de production concessionnelle a bénéficié au projet de TAHADDART, première centrale à cycle combiné, d'une puissance de 385 MW, fonctionnant au gaz naturel. Ce projet, dont la mise en service est prévue en février 2005, est réalisé dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé. Grâce à la confiance dont jouit l'Office sur les marchés financiers, le financement de ce projet a été totalement levé auprès d'un groupement de banques marocaines, ce qui constitue une première dans l'histoire de notre pays eu égard à l'importance du montant d'investissement en jeu.

Par ailleurs, l'ONE poursuit résolument et avec détermination sa volonté d'intégrer le marché marocain dans un marché régional. L'ouverture progressive et partielle du marché national à la concurrence, d'une part, et le renforcement des infrastructures du réseau national de transport et de ses capacités d'échange à travers les interconnexions avec les pays voisins d'autre part, s'inscrivent dans le cadre de cette stratégie dont l'unique but est de répondre aux intérêts des clients et utilisateurs de l'électricité notamment les opérateurs économiques en leur permettant d'accéder aux prix de ce marché.

Au niveau des Ressources Humaines, l'ONE maintient ses efforts pour améliorer la productivité et la qualification de son Personnel. Une nouveauté, la Formation Développement, spécifiquement dédiée au changement de collègue, a été mise en place. Elle permet d'accompagner le personnel postulant et de renforcer ses compétences au travers d'une formation alternée, d'une durée d'un an, avant qu'il ne prenne ses nouvelles fonctions. L'ONE a pu monter cet ambitieux programme grâce à une collaboration réussie avec l'OFPPT, les Universités, les Ecoles d'Ingénieurs, les Ecoles de Commerce et les Ecoles Supérieures de Technologie. Enfin, en terme d'investissement, l'ONE a réalisé en 2002 un montant de 3,2 milliards de dirhams dont 1,2 milliards pour l'électrification rurale.

Toutes ces réalisations parmi bien d'autres encore, témoignent des efforts déployés par l'Office grâce à la mobilisation permanente de son personnel pour la mise en place d'un service public moderne, performant, contribuant fortement au développement de l'économie de notre pays pour la prospérité et le bien-être de ses citoyens.

Ahmed NAKKOUCH



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du Conseil d'Administration du 02 septembre 2003

PRESIDENT

M. Driss JETTOU
Premier Ministre

ADMINISTRATEURS

M. Chakib BENMOUSSA
Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur

M. Mohamed ES-SDIQUI
Secrétaire Général du Ministère de l'Energie et des Mines

M. Mohamed TADILI
Directeur du Travail au Ministère de l'Emploi,
des Affaires Sociales et de la Solidarité

M. Ahmed IBRAHIMI
Directeur de la Programmation au Département
de la Prévision Economique et du Plan

M. Mehdi BENZEKRI
Secrétaire Général du Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de
l'Aménagement du Territoire , de l'Eau et de l'Environnement

M. Abdelali BENBRIK
Inspecteur Général des Finances au Ministère des Finances
et de la Privatisation

M. Mohamed AIT KADI
Directeur Général de l'Administration du Génie Rural au
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

COMITE DE DIRECTION

M. Ahmed NAKKOUCH	Directeur Général
M. Brahim ALLABI	Directeur Commercial et Marketing
M. Mohammedi ALLACH	Directeur Financier
M. Abdelrhani BAAKIL	Directeur Electrification Rurale
M. Ben Salem BEN REDOUANE	Directeur Ressources Humaines
M. Abdesslam BOUDLAL	Directeur de Projet
M. Mohammed FADILI	Directeur Planification
M. Abdelaziz HOUACHMI	Directeur Production
M. Ryad JERJINI	Directeur Communication et Coopération
M. Mustapha KARIM	Directeur Audit et Organisation
Melle. Amina LAMRANI	Directeur Stratégie et Développement
M. Mohamed Rachid NEJJAR	Directeur Technique et Ingénierie
M. Ahmed RAHMOUNI	Directeur Transport
M. Mohammed SEBTI	Directeur Approvisionnements et Marchés
M. Noureddine SERHIR	Directeur Distribution

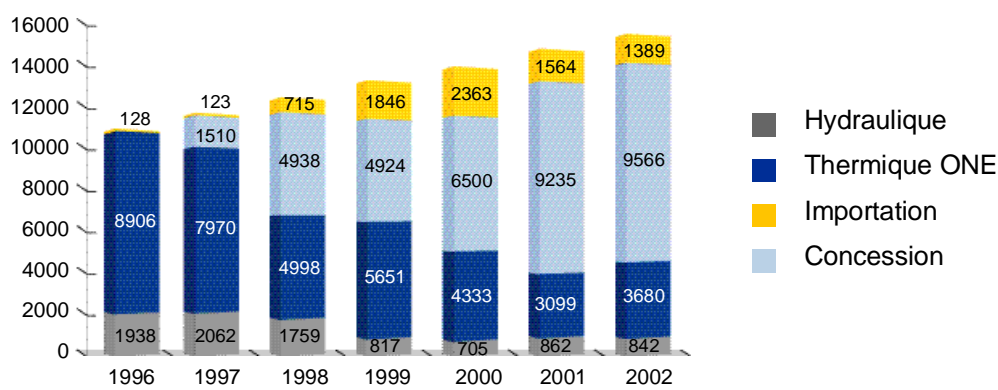
Production nationale d'énergie électrique 14 103.6 GWh

Energie nette appelée
15 539.6 GWh

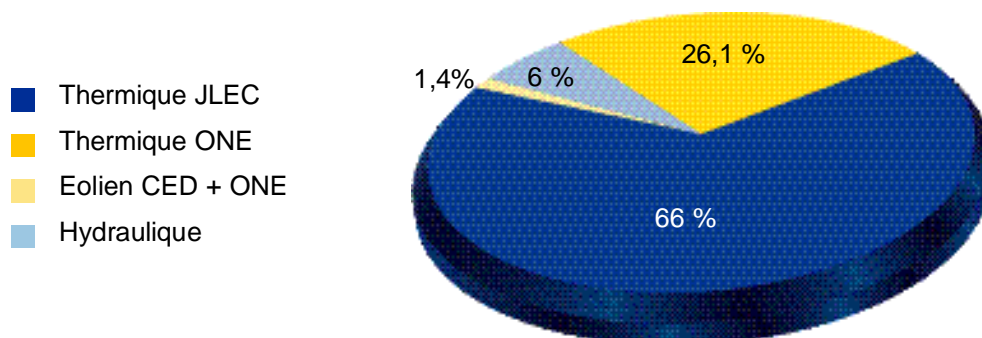
Puissance installée
4 410 MW

CHIFFRES CLES

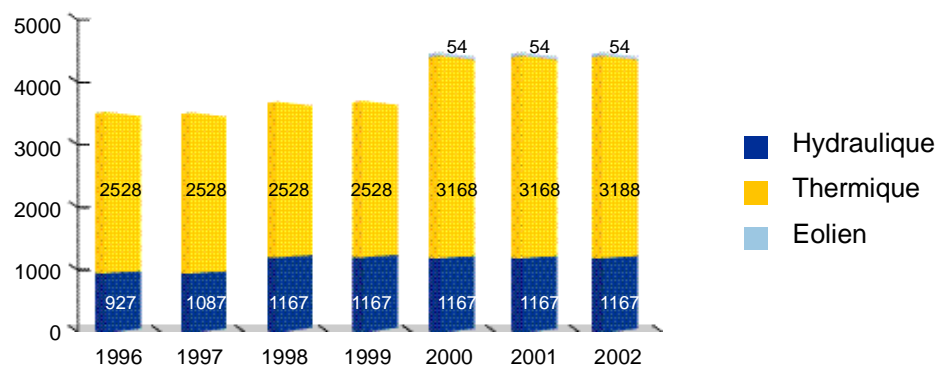
SATISFACTION DE L'ÉNERGIE APPELÉE EN GWh



RÉPARTITION DE LA PRODUCTION NATIONALE



PUISANCE INSTALLÉE EN MW

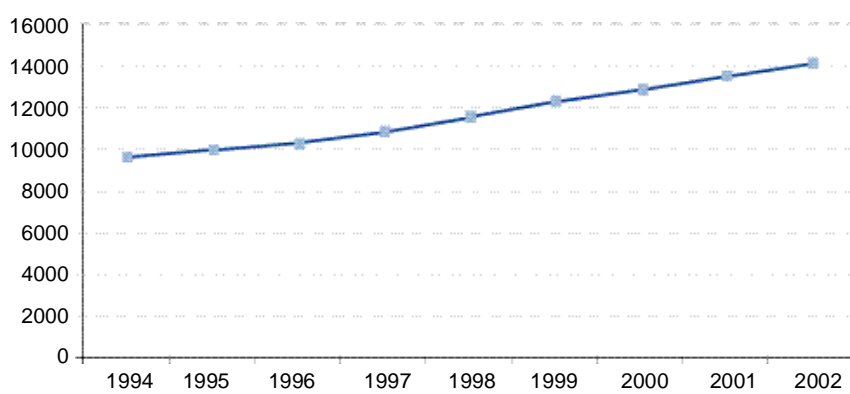


Ventes d'énergie
14 141 GWh - 10 244 MDH/HT

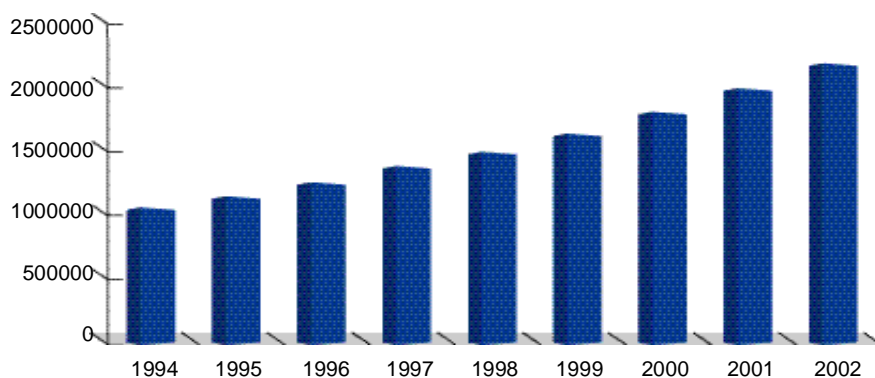
Nombre de clients au 31/12/2002
2 180 628

Nombre de villages électrifiés en 2002
1 956

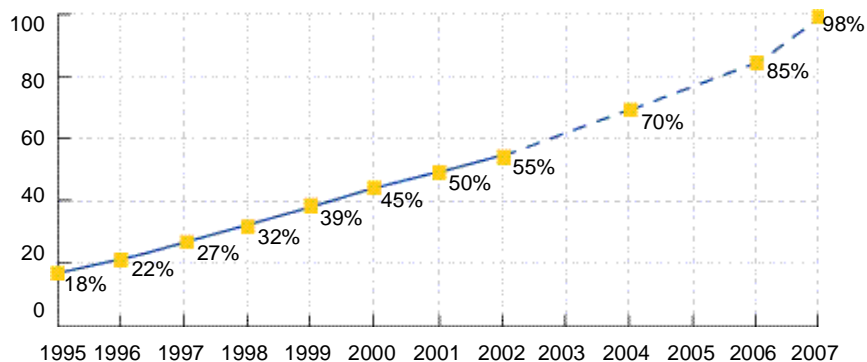
TOTAL DES VENTES EN GWh



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CLIENTS



ÉVOLUTION DU TAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE





ACTIVITE COMMERCIALE



Usine de l'OCP à Jorf Lasfar

LES VENTES

Détail des ventes en 2002 comparée à 2001
par catégorie de clientèle répartie selon l'activité.

	2001		2002		Evolution	
	Nombre de clients	Ventes en GWh	Nombre de clients	Ventes en GWh	Nombre de clients	Ventes en GWh
DISTRIBUTEURS	11	6 908	11	7 228	0%	5%
INDUSTRIE	23 332	3 161	25 140	3 322	8%	5%
AGRICULTURE	9 405	709	10 653	697	13%	-2%
TERTIAIRE	241 332	706	256 408	753	6%	7%
RESIDENTIEL	1 679 444	1 517	1 853 673	1 666	10%	10%
ADMINISTRATIF	31 832	450	34 713	475	9%	5%
TOTAL ONE	1 985 382	13 451	2 180 628	14 141	10%	5%

En 2002, l'augmentation de la demande a connu un tassement par rapport aux années précédentes puisque cette augmentation n'a été que de 5% alors que la moyenne des cinq dernières années est de 5,6%. L'ONE maintient sa part de marché au niveau de la Distribution.

En effet, les clients directs de l'ONE ont représenté 49% de la demande nationale, le reste étant distribué à travers les Régies Publiques et les Gestionnaires Délégués.

L'analyse de la consommation de la clientèle directe de l'ONE fait ressortir les évolutions suivantes :

CLIENTS ALIMENTÉS EN TRÈS HAUTE ET HAUTE TENSION

Une demande soutenue

Les ventes en volume réalisées avec les clients THT-HT s'élèvent à 2 178,3 GWh, soit une augmentation de près de 4% par rapport à 2001. Ce segment de clientèle qui représente 15,5% de la demande nationale a enregistré deux événe-

ments majeurs :

- la fermeture des Charbonnages du Maroc ;
- le démarrage du nouveau site de SONASID à Jorf Lasfar.

L'évolution de la demande pour les principales activités fut comme suit:

Clients THT - HT

Segments	Part de mardhé	Evolution de la consommation
Chimie	15,3%	-3,8%
Cimenteries	38,1%	4,4%
Mines	31,7%	2,7%
Autres	14,9%	11,7%
Total	100%	3,5%



LES VENTES

Clients MT industriels

Segments	Part de marché	Evolution de la demande
Agro-alimentaire	23,6%	6,1 %
Pompage Eau	19,6%	3,4 %
Textile	14,8%	5,7 %
Matériaux de construction	15,1%	10,0 %
Autres	26,9%	10,6 %
Total	100 %	7,3 %

CLIENTS ALIMENTÉS EN MOYENNE TENSION

Les ventes en volume aux clients MT s'élèvent à 2 324 GWh, soit une augmentation de 3,5% par rapport à 2001.

CLIENTS INDUSTRIELS

Les ventes aux clients industriels MT en hausse de 7,3% concernent essentiellement les secteurs de l'agro-alimentaire, du textile, des matériaux de construction ainsi que le pompage industriel de l'eau.

CLIENTS AGRICOLES

Les ventes aux clients agricoles ONE ont enregistré une baisse en

volume de 2,1% due essentiellement à la baisse de l'activité des ORMVA qui ont connu des restrictions du programme d'irrigation suite à la baisse du niveau d'eau dans les barrages, notamment celui de Douk-kala (-41%) et de Souss-Massa (-18%), et aux fortes précipitations qu'a connues notre pays durant le dernier trimestre de l'année 2002.

CLIENTS TERTIAIRES

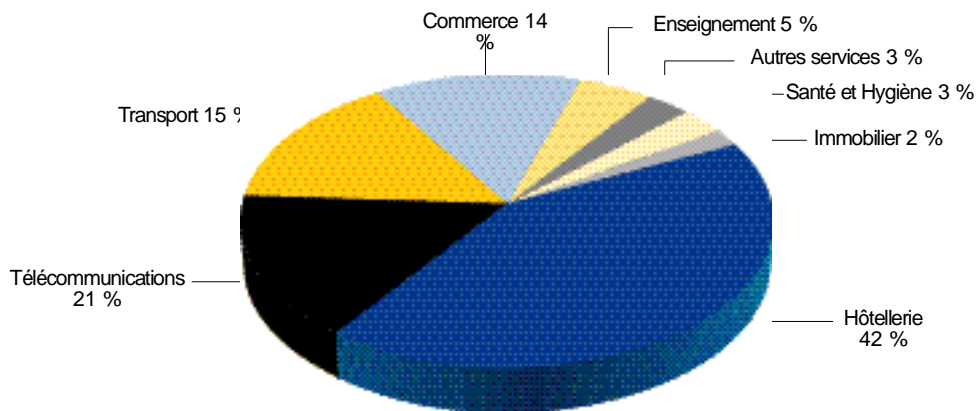
La consommation a évolué de 3,2%, alors que le nombre de clients a augmenté de 16,2% représentant un nombre total de 1 455 clients tertiaires MT.

Le secteur des télécommunications a connu l'accroissement le plus

important correspondant à une augmentation de 16,3% en volume ; il représente actuellement 52% des clients tertiaires et 16% de la consommation totale de ce marché.

Par contre, le segment hôtellerie, malgré une augmentation de 5,4% du nombre de clients, a enregistré une baisse de la consommation (-2,3%), principalement dans les villes d'Agadir et de Marrakech.

Le segment transport connaît aussi une baisse de la consommation (-1,9%).



Répartition de la consommation des clients MT tertiaires.

CLIENTS ALIMENTÉS EN BASSE TENSION

CLIENTS RÉSIDENTIELS

Le marché résidentiel a enregistré une progression de 10% en volume et en nombre par rapport à 2001. Il représente 12% du total des ventes.

CLIENTS PATENTÉS

Les clients patentés ont enregistré une évolution en volume de 5% et de 6% en nombre.

DISTRIBUTEURS

Les clients distributeurs représentent une part de 51% des ventes totales de l'ONE. Leur consommation a progressé globalement de 4,6%.

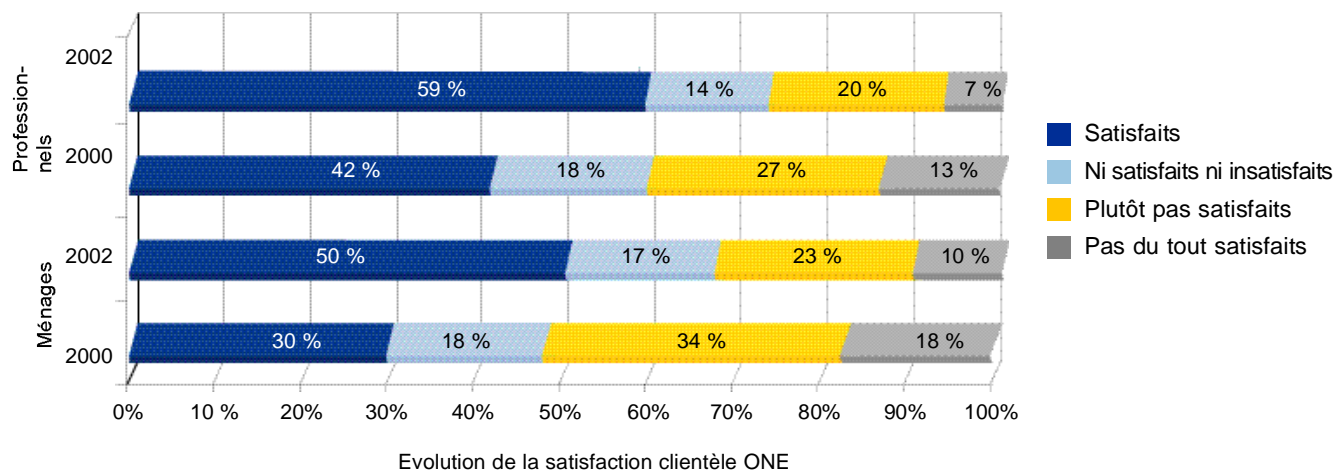
L'évolution de la consommation a été enregistrée essentiellement au niveau de Radeema Marrakech (12,7%), Amendis Tanger (9,2%) et Redal Rabat (7,3%).

Evolution de la consommation des Distributeurs

Distributeurs	Evolution %
LYDEC CASABLANCA	3,2 %
REDAL RABAT	7,3 %
AMENDIS TANGER	9,2 %
AMENDIS TETOUAN	0,1 %
RADEEF FES	2,4 %
RADEEMA MARRAKECH	12,7 %
RADEEM MEKNES	3,5 %
RAK KENITRA	0,9 %
RADEEJ ELJADIDA	5,1 %
RADES SAFI	2,4 %
RADEEL LARACHE	-3,9 %



Pompage industriel de l'eau dans la province d'El Haouz



SERVICE A LA CLIENTELE

ENQUÊTE DE SATISFACTION

Taux de satisfaction en nette progression

L'enquête de satisfaction, un outil pour mieux connaître nos clients et satisfaire leurs attentes.

L'ONE réalise depuis 1995 des enquêtes de satisfaction auprès d'un échantillon d'environ 6000 clients.

Ces enquêtes, sont menées suivant différents axes d'analyse : par division régionale, par critère, par marché et par distributeur.

Réalisées tous les deux ans, les enquêtes de satisfaction de la clientèle permettent de mesurer la qualité de service, d'évaluer la qualité des prestations offertes, mais aussi d'identifier les attentes et besoins des clients et ce afin de cibler les actions d'amélioration.

Ce baromètre permet également de donner aux responsables opérationnels un feed-back sur les résultats des actions entreprises et d'ajuster

leurs actions en matière de qualité de service.

L'enquête réalisée en 2002 a permis de dégager les résultats suivants :

- Le taux de satisfaction global pour les ménages et patentés en 2002 est de 50%, alors qu'il était de 30% lors de l'enquête 2000 ce qui constitue une amélioration notable de 20 points ;
- Le taux de satisfaction global des clients professionnels a pour sa part progressé également de façon sensible puisque ce taux est passé de 42% en 2000 à 59 % en 2002 gagnant ainsi 17 points.

La demande d'amélioration exprimée par les clients a porté essentiellement sur :

- la célérité de rétablissement en cas de coupure ;
- le délai et l'efficacité de réponse en cas de réclamation.



Guichet d'Agence Commerciale



Premier client "NOUR" à Khmiss Zemamra



SYSTÈME NOUR

Prépaiement avec compteur électronique et carte à puce

Le développement important de l'électrification rurale (près de 2.000 villages en 2002 soit environ 180.000 foyers), impose la mise en place de nouvelles solutions pour la gestion commerciale de la clientèle rurale.

Le système actuel de gestion, basé sur la relève des index, l'édition et la distribution des factures, s'avère inadapté au milieu rural à cause de la dispersion des foyers et des distances géographiques de plus en plus importantes à couvrir aussi bien pour l'ONE que pour les clients.

Par souci d'améliorer le service offert à sa clientèle rurale, l'ONE a étudié et mis en œuvre en 2002 un système de gestion basé sur une nouvelle technologie à prépaiement utilisant un compteur électronique et une carte à puce. Cette solution, baptisée "NOUR", présente pour le

client rural plusieurs avantages, à savoir :

- lui offrir la possibilité de procéder à l'achat de l'électricité au rythme de ses revenus et en fonction de ses besoins;
- lui permettre de contrôler au préalable sa consommation et de l'adapter à son budget;
- le dispenser des contraintes de gestion actuelle à savoir le déplacement mensuel aux agences de l'ONE pour le paiement des factures, les coupures pour non paiement et éventuellement les résiliations d'abonnement;
- lui offrir plus de proximité grâce à la mise en place d'un réseau de points de ventes pour la recharge des cartes notamment dans les Souks où le client rural a l'habitude de s'approvisionner.

Pour l'ONE, ce système supprime toute la partie relève, facturation, distribution des factures et recouvrement permettant ainsi de réduire le coût de distribution.

Pour maîtriser la mise en œuvre de

NOUR, l'ONE a conduit une expérience pilote en octobre 2002, dans les villages d'Aït Ourir (province d'Al Haouz) et de Khmis Zemamra (province d'El Jadida).

Les premiers résultats ont fait ressortir une grande satisfaction des clients qui se sont appropriés le système et une demande importante des citoyens se trouvant dans les villages mitoyens.



Compteur à prépaiement



SERVICE A LA CLIENTELE

Le Centre d'Assistance à la Clientèle (CAC) a pour objectif, d'améliorer la qualité de contact avec les clients par un meilleur service.

CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE

Une écoute des clients
24h/24h

Opérationnel depuis juin 2002, le Centre d'Assistance à la Clientèle vient renforcer le dispositif d'accueil et d'écoute déjà mis en place par l'Office à travers son large réseau d'agences dans tout le Royaume.

Ainsi le Centre d'Assistance à la Clientèle devra répondre aux demandes d'information générale (tarifs, contacts, procédures d'abonnement, etc.) et fournira les informations relatives aux coupures. Il servira également de recours pour les clients n'ayant pas été satisfaits par les unités régionales, dans la mesure où il enregistrera et suivra les réclamations et doléances des clients.

Le CAC est bâti sur une plateforme logicielle et matérielle des plus performantes avec une architecture utilisant aussi bien la téléphonie qu'in-

Le centre d'assistance à la clientèle de l'ONE

ternet. Des téléopératrices ont été formées sur l'utilisation de ces outils ainsi qu'à l'accueil téléphonique et aux métiers de l'ONE.

Le CAC qui fonctionne 24h/24h est accessible soit via un numéro unique d'accès universel : 082 00 77 77 permettant aux clients de ne supporter que le coût d'une communication locale soit via le site web de l'ONE : www.one.org.ma.

Les études marketing lancées pour la mise en place du CAC ont montré que plus de 60% des clients de l'ONE sont intéressés par ce service.

AUDILEC

Meilleure maîtrise de la consommation d'énergie

Dans le cadre des actions entreprises en matière d'assistance et d'aide aux entreprises nationales, l'ONE a lancé, AUDILEC, un programme d'audit des installations électriques.

Ce programme, qui vise à aider les clients à maîtriser leurs consommations d'énergie, vient s'ajouter aux réductions tarifaires successives consenties en leur faveur depuis 1997 et dont le cumul a atteint jusqu'à 28%.

Chaque action, dans le cadre d'AUDILEC, fait l'objet d'une convention tripartite entre le client, le consultant retenu pour exécuter l'audit et l'ONE. Le client et l'ONE prennent en charge respectivement 55% et 45% du coût de l'audit.

L'audit consiste à analyser les factures d'électricité, les process industriels et les installations électriques

du client afin de repérer les gisements d'économie.

En plus des mesures adoptées en matière de rationalisation des consommations, les entreprises auditées bénéficient d'une formation action de leur personnel.

Depuis janvier 2001, date de la mise en place d'AUDILEC, une phase pilote a été lancée auprès de plusieurs entreprises appartenant à des secteurs variés (textile, agro-alimentaire, mécanique et produits pharmaceutiques).

L'opération a concerné les entreprises raccordées pendant plus de 12 mois au réseau de l'ONE, se trouvant dans la région du centre (Casablanca, Ben Slimane, Khouribga, Settat, Beni Mellal et El Jadida).

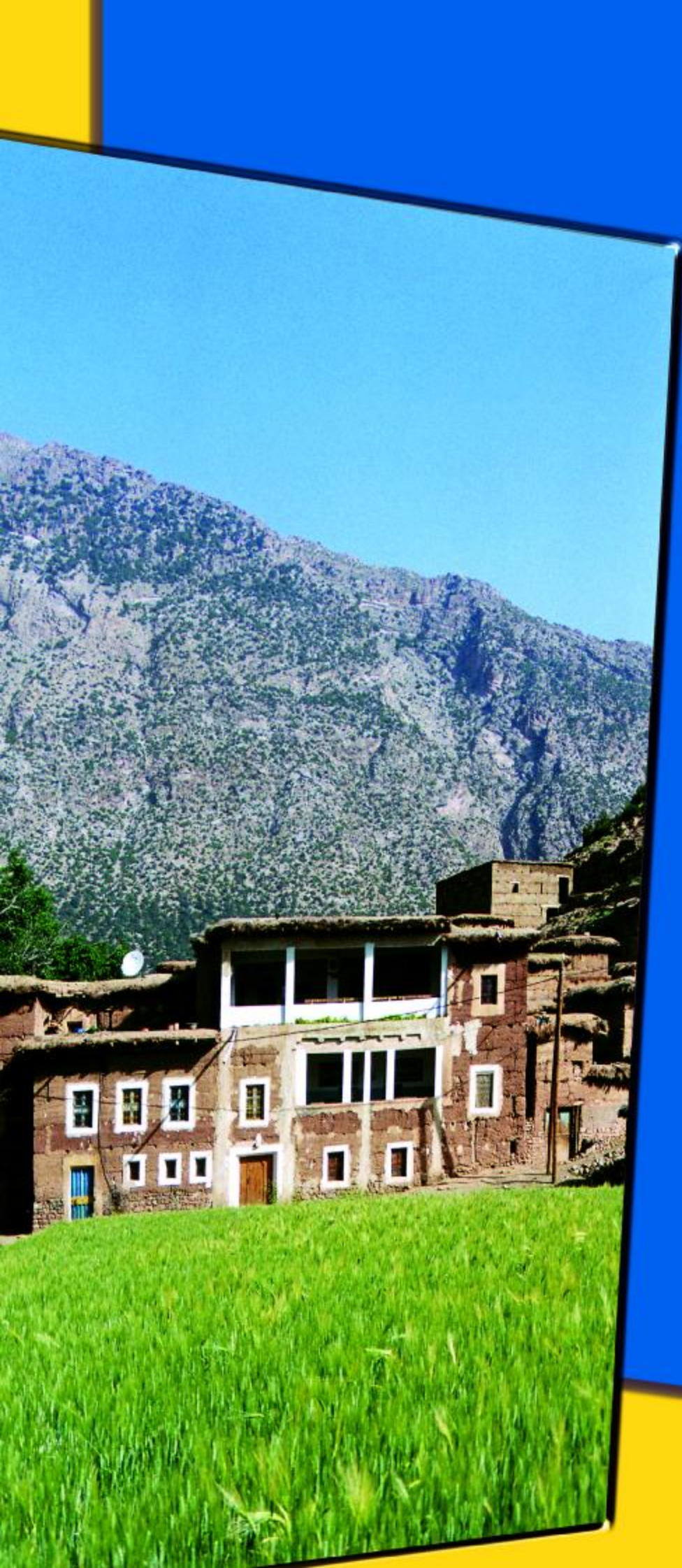
Cette opération a permis d'identifier un potentiel de déplacement de 600 kW des heures pleines vers les heures creuses sachant qu'en Moyenne Tension, le prix de vente de l'électricité en heures pleines est



Poste de distribution MT/BT

largement supérieur à celui des heures creuses.

Ainsi les clients audités ont enregistré un gain allant de 5% à 20% sur leurs factures d'électricité.



PROGRAMME
D'ELECTRIFICATION
RURALE
GLOBAL



Village électrifié dans la province d'Azilal

L'ONE accélère la cadence et œuvre sans relâche pour que chaque foyer dans notre pays ait, à l'horizon 2007, accès à l'électricité source de lumière, de vie et de bien-être.

Depuis le démarrage du PERG, un budget d'environ 8 milliards 762 millions de dirhams a été engagé par l'ONE pour électrifier 9 800 villages ruraux. Ce qui correspond à 827 000 foyers, soit 5 375 000 habitants ruraux. La réalisation de ces villages a nécessité en terme d'infrastructure 13 077 km de lignes Moyenne Tension, 32 816 km de lignes Basse Tension et 6 346 Postes de transformation pour une puissance de 536 MVA.

Suite à la décision du Gouvernement en application des Hautes Orientations Royales, l'ONE a procédé au courant de 2002 à une accélération du rythme du PERG pour généraliser l'accès à l'électricité dans le monde rural à l'horizon 2007 au lieu de 2010 initialement prévu.

L'année 2002 a donc été particulièrement marquée par la révision du schéma directeur de l'électrification rurale pour l'atteinte de cet objectif.



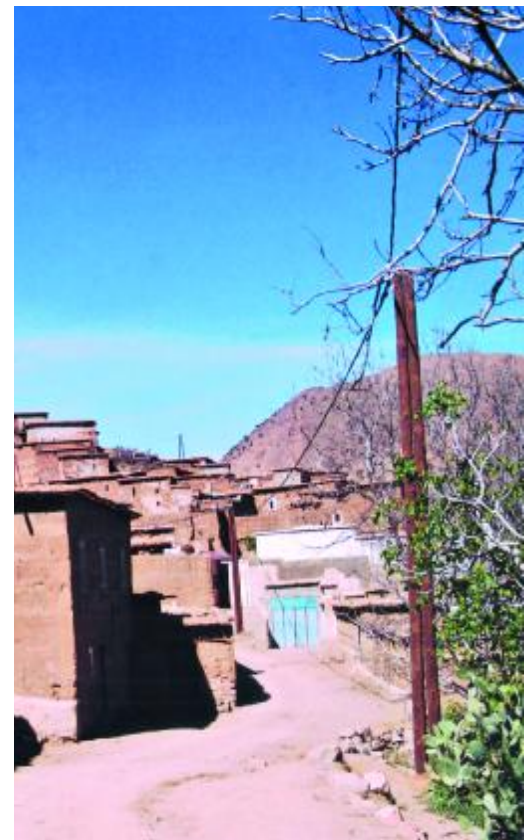


LE PERG : UNE APPROCHE GLOBALE

Le PERG se caractérise par une approche programme à long terme qui privilégie la cohérence de l'ensemble et l'optimisation des coûts.

Le PERG, c'est aussi une approche globale par sa vocation territoriale, par sa prise en compte de l'ensemble des techniques d'électrification pour permettre à chaque foyer d'accéder à l'électricité dans des conditions technico-économiques optimales et par son aspect participatif ouvert à tous les modes et sources de financement.

Le PERG est aussi un programme participatif, dont le financement est assuré par les collectivités locales, les foyers bénéficiaires et l'ONE. Ainsi, pour l'électrification par réseau, les collectivités locales participent à hauteur de 2085 DH par foyer bénéficiaire, réglé au comptant ou à hauteur de 500 DH par foyer bénéficiaire par an pendant 5 ans. Les foyers bénéficiaires participent à hauteur de 2500 DH par foyer à régler à la demande de l'abonnement ou à hauteur de 40 DH par foyer et par mois pendant 7 ans. L'ONE prend en charge le reliquat, soit 55% du montant de l'investissement.



Village électrifié dans la province de Taroudant



Ainsi, l'année écoulée a enregistré l'électrification de 1956 villages ruraux mettant ainsi l'électricité à disposition de 121 416 foyers supplémentaires, soit par rapport à 2001 un accroissement de 11% du nombre de villages réalisés et de 8% des foyers électrifiés

Au niveau national, le taux d'électrification rurale a atteint 55% à fin 2002 au niveau national contre 50% à fin 2001.

Durant l'année 2002, le nombre de clients domestiques a enregistré une progression de 10,4% due en grande partie à la clientèle rurale : en effet, sur les 175 000 nouveaux clients domestiques, on décompte plus de 90 000 clients ruraux. L'année 2002 a également été marquée par le lancement de la troisième tranche du PERG .

La finalisation de cette tranche s'est faite en collaboration étroite avec la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) et des instances régionales.

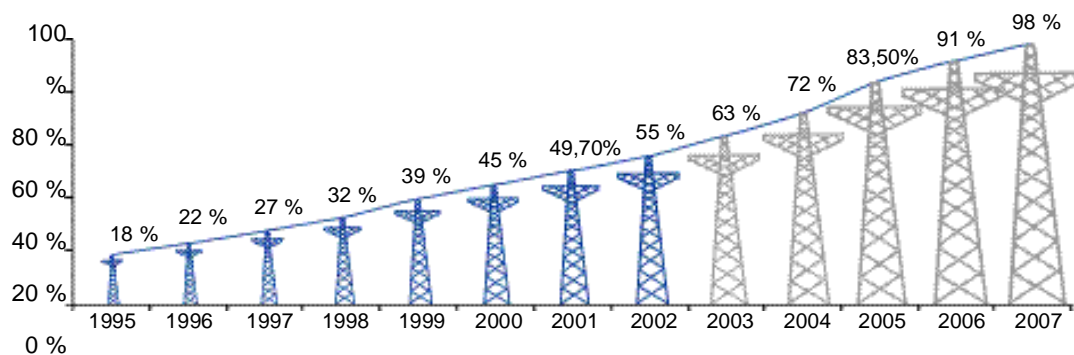
C'est ainsi que ce programme a fait l'objet d'une première validation par des Commissions préfectorales et provinciales et d'une deuxième validation par une commission mixte ONE-DGCL. Le PERG 3 concernera 5 181 villages, soit 318 354 foyers

répartis dans 50 provinces. Le budget alloué à cette tranche est de 3 milliards 845 millions de Dirhams.

Le PERG 3 permettra de porter le taux d'électrification rurale de 70 % à fin 2004

A travers la mise en œuvre de la 4ème et dernière tranche du PERG dont la réalisation est programmée sur la période 2004-2007, l'ONE aura finalisé le PERG au niveau national et ouvert l'accès à l'électricité à la quasi-totalité de la population rurale de notre pays à l'horizon 2007.

91% des foyers ruraux bénéficieront d'une électrification par raccordement au réseau national, le reste le sera en décentralisé par recours aux énergies renouvelables (systèmes photovoltaïques, micro-hydraulique et éolien).

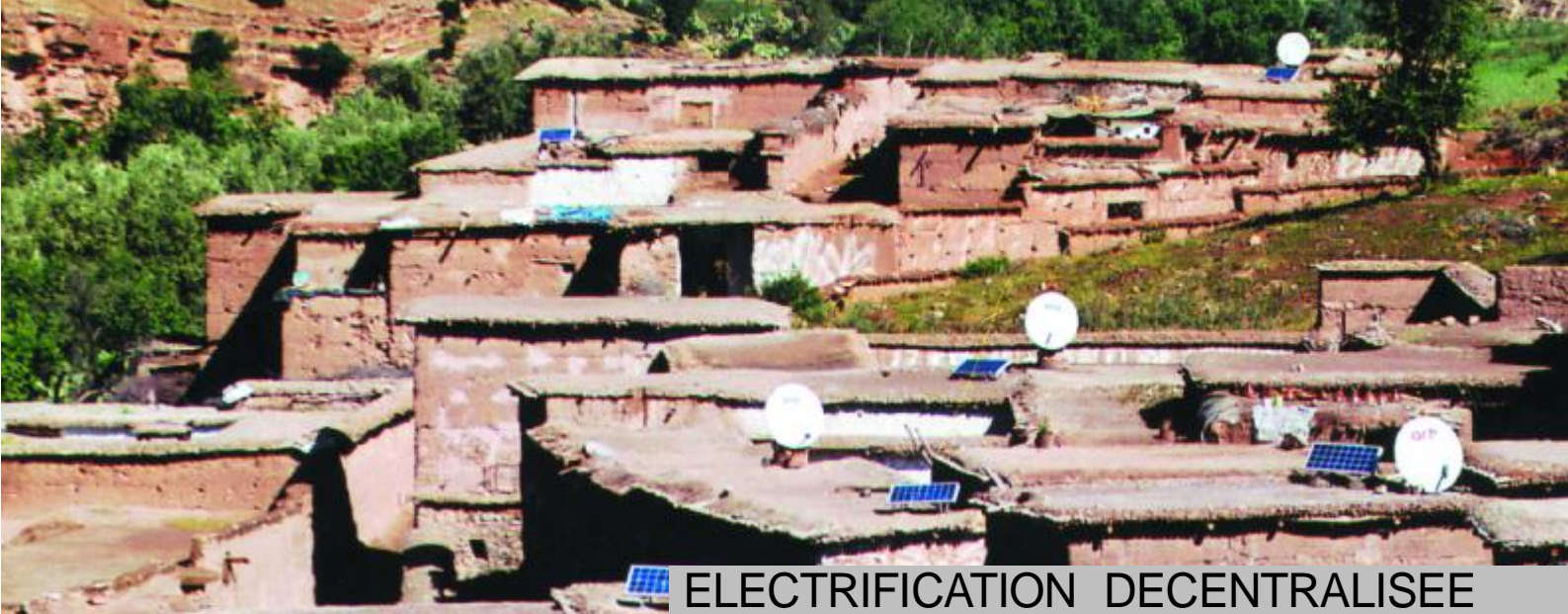


Evolution du TER national 1995-2002
et les prévisions 2003-2007

Réalisations du PERG de l'année 2002 et T.E.R.* par région

Régions	Nombre de villages réalisés	Nombre de foyers réalisés	TER %
MARRAKECH – TENSIFT - AL HAOUZ	434	20 488	44 %
TAZA - AL HOCEIMA - TAOUNATE	343	27 166	54 %
SOUSS - MASSA – DRAA	275	10 776	61 %
DOUKALA - ABDA	230	16 078	45 %
TANGER - TETOUAN	137	12 827	42 %
GHARB - CHERARDA - H'CINE	135	7 953	63 %
MEKNES - TAFILALT	102	6 202	66 %
L' ORIENTAL	94	6 544	65 %
FES – BOULMANE	84	3 698	65 %
TADLA - AZILAL	51	3 404	65 %
RABAT - SALE - ZEMMOUR - ZAER	23	1 501	31 %
CHAOUIA - OUARDIGHA	17	1 835	37 %
GUELMIM - ESSEMARA	16	1 789	76 %
LE GRAND CASABLANCA	15	1 155	66 %
TOTAL	1956	121 416	55 %

T.E.R. : Taux d'Electrification Rurale



ELECTRIFICATION DECENTRALISEE

ELECTRIFICATION PAR SYSTÈMES PHOTOVOLTAÏQUES

Passage à la vitesse supérieure

Le nombre de foyers concernés par l'électrification décentralisée dans le cadre du PERG est d'environ 160 000. Les différentes techniques utilisées reposent très largement sur la valorisation des énergies renouvelables à travers les systèmes photovoltaïques, les micro-centrales hydrauliques et les systèmes éoliens.

Etant donné la dispersion de l'habitat, la fiabilité de la technologie photovoltaïque et l'existence au Maroc d'un gisement solaire important, la quasi-totalité des villages non éligibles à l'électrification par réseau est programmée pour l'électrification par kits photovoltaïques individuels.

En 2002, 1 149 foyers et 27 points lumineux ont été équipés en kits photovoltaïques. Ce qui porte le nombre de foyers électrifiés à fin 2002 par ce système à 6 200.

Un contrat d'électrification rurale par kits solaires de 16.000 foyers dans les provinces de Khouribga, Khemisset et Settat a été conclu en mai 2002 entre l'ONE et le consortium formé par Total Energy, EDF Environnement et Total Maroc.

Un don de 5 million d'Euros a été accordé par la KfW à l'ONE dans le cadre de la coopération maroco-alle-

mande pour la réalisation de ce projet.

Ce contrat est dans le cadre de la nouvelle approche "Fee for Service" élaborée par l'ONE et basée sur le concept de fourniture d'un service complet au client par un prestataire de service privé. Cette prestation inclut un service après vente et garantit une qualité de service pendant une durée de 10 ans. Chaque foyer sera équipé d'un système comprenant un panneau solaire et une batterie, pour alimenter l'éclairage et d'autres équipements domestiques. Trois systèmes sont proposés aux clients : 50 Wc, 75 Wc et 200 Wc. Les kits de 200 Wc permettent d'alimenter un réfrigérateur en plus de l'éclairage et d'un téléviseur couleur. Chaque foyer bénéficie d'une subvention de 5 400 Dh/TTC.

Les projets engagés actuellement visent à équiper 49 800 foyers. Par ailleurs, un projet bénéficiant à 100 000 foyers supplémentaires sera engagé entre 2004 et 2007.



La micro centrale hydraulique d'Askaw dans la Province de Taroudant

ELECTRIFICATION PAR MICRO-CENTRALES HYDRAULIQUES

Mise en service de la première micro-centrale

Poursuivant le développement de la technique d'électrification décentralisée au moyen de micro-centrales hydrauliques, qui s'inscrit dans le cadre de son programme de valorisation des énergies renouvelables, l'ONE a mené des études qui ont permis d'identifier plusieurs sites potentiels pour l'installation de ce type de centrales. Cette électrification doit tenir compte de l'éloignement par rapport au réseau existant ou projeté, de la topographie favorable, de l'hydrologie pérenne et de la concentration de l'habitat.

La micro-centrale hydraulique d'Askaw, qui a été mise en service en mai 2002, constitue la 1ère réalisa-

tion de ce programme. D'une puissance de 200 kW, cette centrale permet d'alimenter 30 villages dans la commune de IGUIDI près d'Agadir, soit 593 foyers. Le coût du projet s'est élevé à 11 millions de dirhams pour la construction de la micro-centrale et 14 millions de dirhams DH pour l'extension du réseau.

Le programme de réalisation prévoit le lancement à partir de 2003 sur les sites de Oum-Rbai et de Maaser de deux autres micro-centrales qui devront alimenter 24 villages, soit 900 foyers en réseau isolé.



2 éoliennes de 25 kW chacune au village de Sidi Kaouki

ELECTRIFICATION PAR SYSTÈMES ÉOLIENS

Une expérience pilote concluante

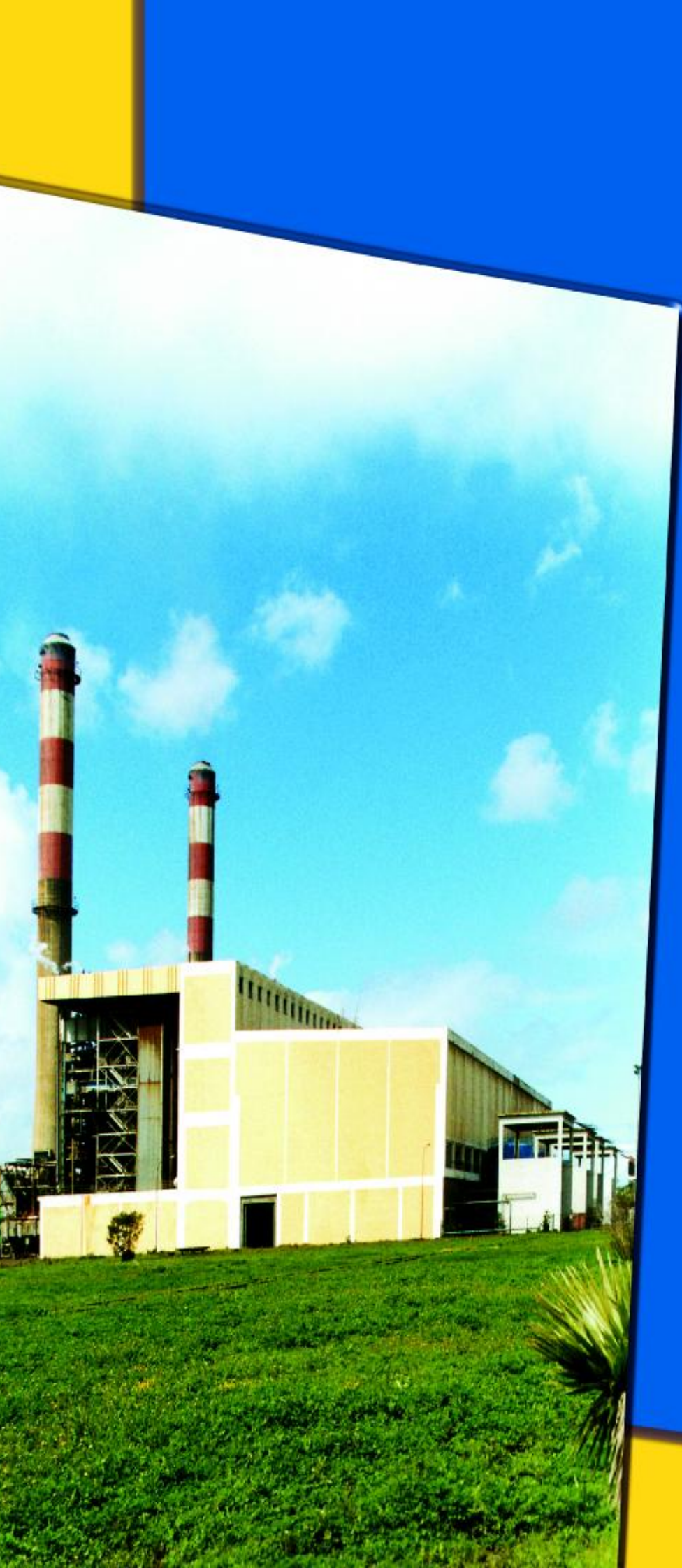
La technique d'électrification décentralisée par systèmes éoliens a connu la réalisation au courant de l'année 2000 d'une expérience pilote dans les sites de Moulay Bouzerktoune et Sidi Kaouki dans la province d'Essaouira sur lesquels ont été électrifiés respectivement 71 et 52 foyers.

A l'issue de cette expérience, l'ONE a finalisé en 2002, en partenariat avec le Centre de Développement des Energies Renouvelables et la société française Vergnet une étude qui a permis de réaliser la cartographie globale du gisement éolien au Maroc en faisant ressortir quatre zones d'étude. La confrontation des résultats de cette étude avec le SIG de l'ONE est en cours pour la déter-

mination des villages susceptibles d'être électrifiés en éolien dans la zone cible, à savoir : Safi, Essaouira et Agadir.



Une éolienne de 15 kW au village de Moulay Bouzerktoune



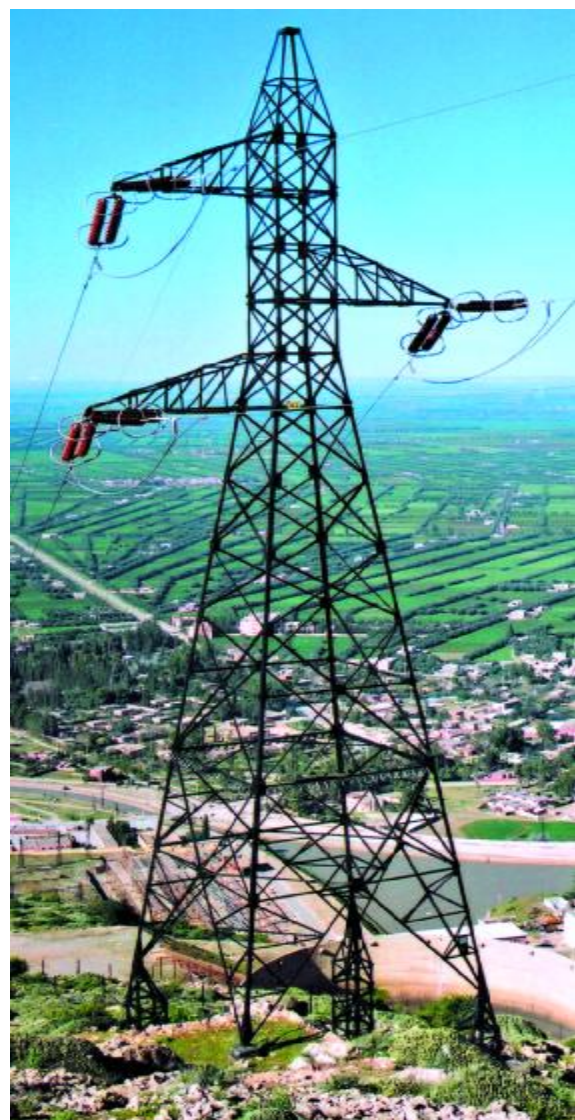
ACTIVITE
INDUSTRIELLE



L'énergie électrique nette appelée au cours de l'année 2002 a atteint 15 539.6 GWh, en progression de 5 % par rapport à l'année 2001.

ENERGIE APPELEE ET POINTE JOURNALIERES MAXIMALES

La journée la plus chargée en énergie durant l'année 2002 a été enregistrée le 27 juillet avec 47,7 GWh, en progression de 6,1% par rapport à l'énergie journalière maximale appelée en 2001. La pointe maximale appelée, en augmentation de 5,7% par rapport à 2001, s'est élevée à 2 780 MW au cours de la journée du 29 octobre 2002.





Station terminale de Ferdioua de l'interconnexion Maroc-Espagne

SATISFACTION DE LA DEMANDE

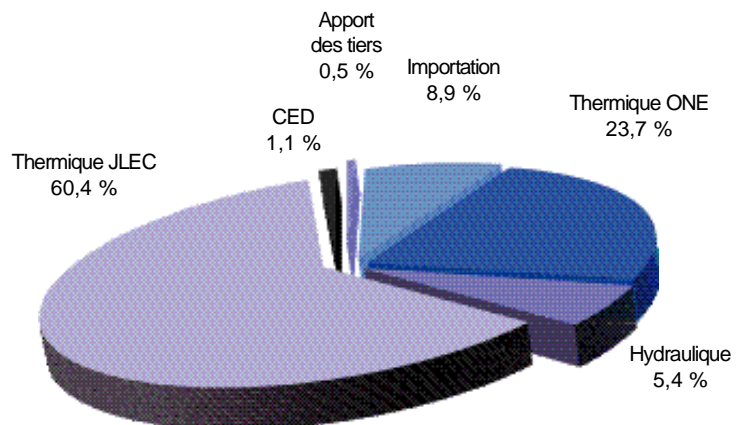
La demande en 2002 continue à être satisfaite en majeure partie par la production concessionnelle de la Centrale thermique au charbon de Jorf Lasfar Energy Company. Bien que la production JLEC ait augmenté de 3,8% en termes réels par rapport à l'année 2001, celle-ci a représenté 60,4% de la demande nationale en 2002 contre 61% l'année précédente.

La contribution de la production thermique ONE a, pour sa part, marqué une forte progression par rapport à 2001, se hissant à 23,7% de la demande contre 20,9% auparavant.

Quant à la contribution de la production hydraulique, celle-ci a enregistré une légère baisse en raison d'une année marquée à nouveau par la sécheresse

L'importation en provenance d'Espagne a également diminué ramenant cette contribution de 10,7% de la demande en 2001 à 8,7% en 2002.

	Demande en GWh		Evolution
	2001	2002	%
Thermique ONE	3 099,6	3 680,7	18,7
Hydraulique	862,3	842	-2,4
Eolien ONE	12,8	14,4	12,5
Concession			
JLEC	9 041,6	9 386,9	3,8
CED	193	179,5	-7
Apports des tiers	75,2	84,2	12
Solde des Echanges	1 563,7	1 392,1	-11
Maroc-Espagne	1 585,8	1 355,4	-15
Maroc-Algérie	-22,1	36,7	-266
Total énergie appelée	14 803,7	15 539,3	5,0



JLEC : Jorf Lasfar Energy Company
CED : Compagnie Eolienne du Détroit

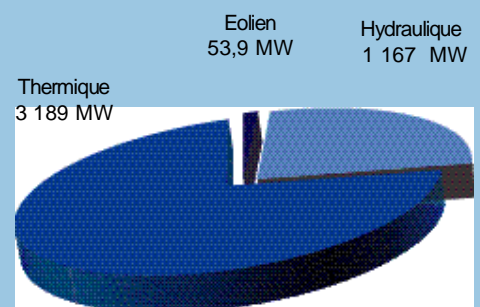


Barrage de Bine El Ouidane

PRODUCTION NATIONALE

PUISSANCE INSTALLEE

La puissance totale installée à fin 2002 est de 4 410 MW contre 4 389 MW en 2001, soit une augmentation de 21 MW suite à la mise en service en mai 2002 de la centrale diesel de Dakhla d'une puissance de 3 x 7 MW.



En 2002, la production totale nationale d'énergie électrique, en progression de 7,2% a atteint 14 103 GWh contre 13 153 GWh en 2001, dont :

- 9 387 GWh provenant de la production de Jorf Lasfar
- 3 681 GWh à partir de la production des centrales thermiques de l'ONE,
- 842 GWh à partir de la production hydraulique
- 179 GWh provenant du parc éolien Abdelkhalek Torres
- et 15 GWh découlant de la production éolienne de l'ONE.

PRODUCTION THERMIQUE

En nette hausse

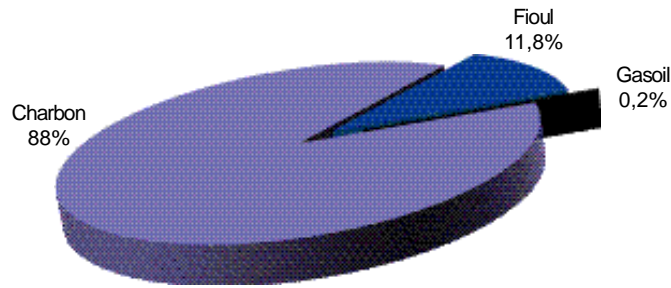
Au cours de l'année 2002, la production thermique a atteint 13 067 GWh, soit une augmentation de 8% par rapport à 2001. Sa participation à la satisfaction de la demande totale a été de 84%.

La production thermique à partir du charbon représente 88%, contre 11,8% pour le fioul et 0,2% pour le Gazoil.

L'année 2002 a connu une augmentation de 4,5% de la production à



Centrale thermique de Kénitra



Répartition de la production thermique nationale en 2002 par type de combustible utilisé.



Barrage d'Al Massira

partir du charbon due à l'amélioration de la disponibilité de l'ensemble des tranches au charbon du parc thermique. La production à partir du fioul a enregistré une forte augmentation de 47,6 % s'expliquant en grande partie par la stagnation de la production hydraulique.

PRODUCTION HYDRAULIQUE

Une faible contribution

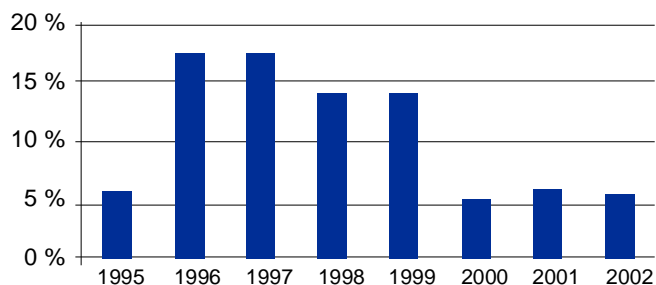
La production hydraulique réalisée en 2002 n'a été que de 842 GWh contre 862,4 GWh en 2001, soit une baisse de 2,4%. La contribution de l'hydraulique à la satisfaction de la demande nationale fut l'une des plus faibles enregistrées durant les

huit dernières années en raison de la faible pluviométrie qu'a connu notre pays entre 1999 et 2002.

PRODUCTION ÉOLIENNE

Une légère baisse

La production éolienne a atteint 194 GWh en 2002, en baisse de 5,8% par rapport à 2001 où elle s'était établie à 206 GWh. Elle provient à hauteur de 179 GWh de la production concessionnelle de la Compagnie Eolienne du Détroit et à raison de 15 GWh du parc éolien modèle de l'ONE, situés tous les deux sur le parc éolien ABDELKHALEK TORRES, à proximité de Tanger.



Taux de contribution de l'hydraulique à la demande nationale sur la période 1995-2002

RÉSEAU DE TRANSPORT

Pour faire face à la croissance soutenue de la demande et améliorer la fiabilité et la sécurité de fonctionnement du réseau, l'ONE a poursuivi en 2002 la réalisation d'un important programme de développement de l'infrastructure du réseau de transport national.

L'année 2002 a connu, au titre de ce programme, la mise en service ainsi que la poursuite des travaux de réalisation de plusieurs ouvrages 400 et 225 kV :

A fin décembre 2002, le réseau de transport compte 16 338 km de lignes Très Haute et Haute Tension. La puissance installée dans les postes de transformation s'élève à 14 388,5 MVA.

L'année 2002 a vu également le lancement du programme de renforcement des capacités d'échange avec les pays voisins à travers les interconnexions .

Les Appels d'Offres relatifs à la réa-

Ouvrages mis en service en 2002

Ligne 400 kV MATMATA-BOURDIM

Ligne 225 kV GHANEM-SONASID

Ligne 225 kV SEHOUL-TOULAL

Ligne 225 kV TIT MELLIL-TIZGUI

Ligne 225 kV BOURDIM-SELOUANE

Raccordement en 225 kV de l'usine hydraulique

de DCHAR-ELOUED

Ouvrages en cours de réalisation en 2002

Poste 225/60 kV de SEHOUL

Poste 225/60 kV d'OUARZAZATE

Ligne 225 kV LAAYOUNE-BOUJDOUR

Ligne 225 kV CHICHAOUA-AGADIR

Ligne 225 kV TAZARTE-OUARZAZATE

Infrastructure des lignes THT - HT

Tension	Longueur des lignes en Km
400 kV	716
225 kV	6 120
150 kV	139
60 kV	9 363
Total	16 338

lisation de la 2ème interconnexion par liaison sous marine avec l'Espagne et des ouvrages 400 kV de renforcement du réseau Nord et de la capacité d'échange de l'interconnexion avec l'Algérie ont été lancés en début 2002.

Le renforcement de la capacité d'échange avec l'Espagne portera celle-ci de 700 à 1400 Mw tandis que la capacité d'échange avec l'Algérie passera de 400 à 1500 Mw. La mise en service de ces réalisations est prévue pour 2005.

DISPONIBILITÉ DU RÉSEAU

Une amélioration sensible

Le taux de disponibilité du réseau de transport, qui a une incidence directe sur la qualité de service offerte à la clientèle, s'est amélioré de 7,2 % en 2002 par rapport à 2001.

Ce résultat a été atteint grâce notamment :

- au développement de la technique des travaux sous tension permettant d'assurer des interventions de maintenance des ouvrages THT-HT sans interruption de la fourniture d'énergie électrique,
- à la poursuite du programme de sur isolement des lignes 225 kV et 60 kV soumises à la pollution,
- à l'installation d'isolateurs en matériau composite sur les lignes 225 kV et 60 kV où l'on constate plus fréquemment des incidents causés par la casse des isolateurs en verre,
- à l'amélioration des techniques de maintenance par l'utilisation de caméras infra-rouge pour le contrôle en service des ouvrages et l'acquisition de moto-cross pour effectuer les visites de lignes de façon plus efficace et rapide.



Dispensaire électrifié dans la province d'Essaouira

RESEAU DE DISTRIBUTION

Le réseau de distribution a continué de se développer de façon marquée en 2002, grâce en particulier à la mise en service des nouvelles réalisations du programme d'électrification du monde rural.

Poursuivant entièrement à sa charge le programme d'électrification des établissements publics scolaires et sanitaires en milieu rural, l'ONE a porté le nombre total d'écoles raccordées au réseau à 2 600 et celui des dispensaires à 334.

L'ONE a également, dans le cadre de Conventions passées avec les Communes, réalisé l'électrification de 272 quartiers péri-urbains et entamé celle de 129 autres sur un total programmé de 434.

Par ailleurs, un programme de mise à niveau technique du réseau et du matériel de comptage a été déployé afin de relever les performances techniques et d'améliorer la disponibilité du réseau. Cette action a permis de diminuer :

- de 8% la durée moyenne d'interruption d'énergie à la clientèle,
- de 6,6% la fréquence moyenne de coupure par client.

Ceci grâce notamment à :

- l'introduction de la protection par fusible des transformateurs du type

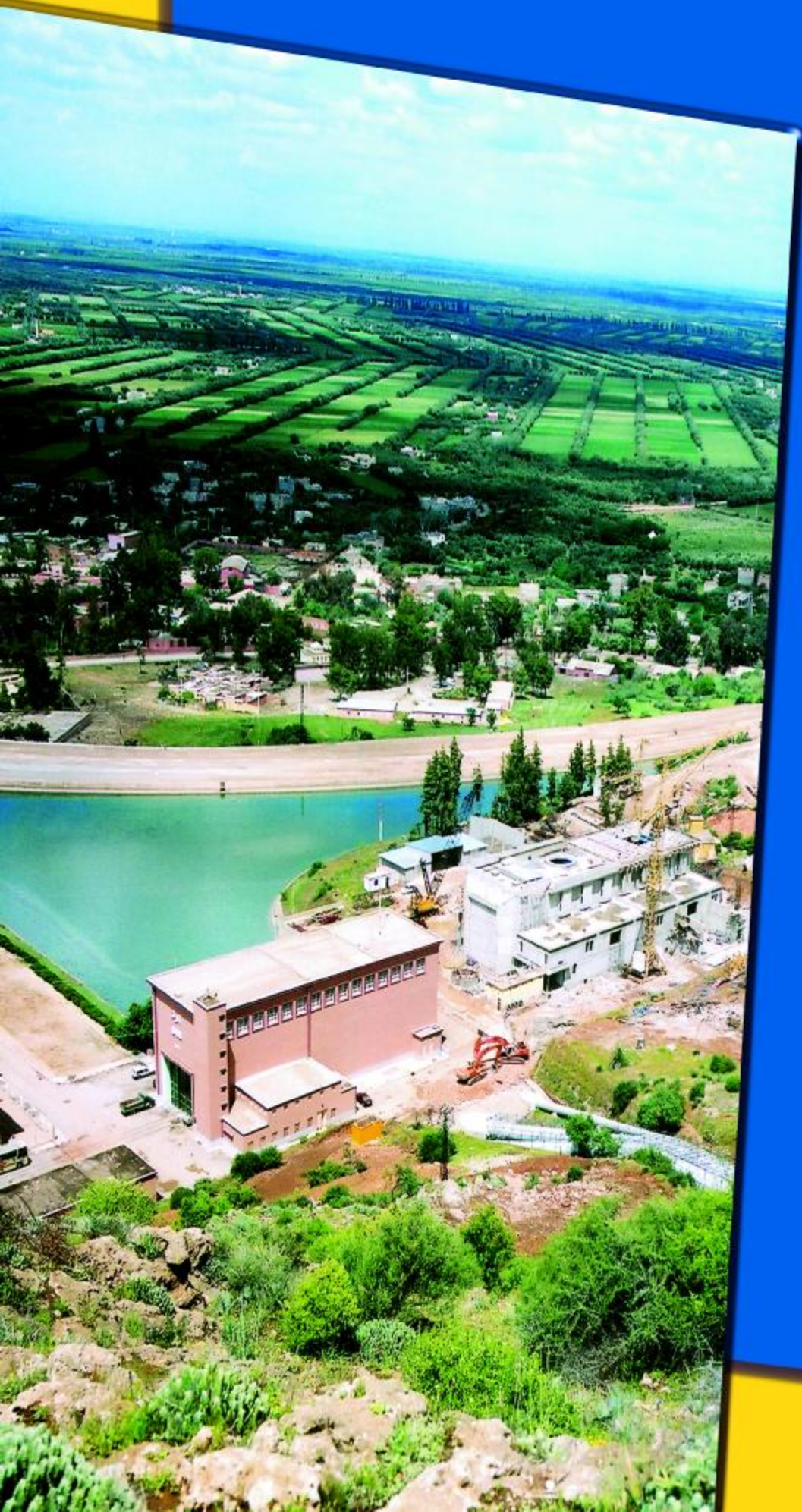
H 61 et de la protection par parafoudre MT,

- l'optimisation du nombre et des emplacements des interrupteurs à commande manuelle (IACM),
- la généralisation de l'installation des isolateurs en matériaux composites,
- l'introduction de dispositifs de signalisation de défauts sur les lignes MT aériennes,
- l'amélioration de la logistique des équipes d'entretien MT/BT pour réduire les délais de dépannage des incidents sur le réseau,

Le renouvellement du parc de compteurs s'est accéléré en 2002 dans l'objectif de généraliser l'équipement en compteurs numériques aux 9 400 clients MT et à l'ensemble des postes MT/BT de Distribution. En relevant ainsi la fiabilité et la précision du comptage d'énergie, l'ONE investit dans la qualité de service et dans l'amélioration de sa relation avec la clientèle.

Infrastructure du réseau de distribution

	2001	2002	Evolution %
Lignes MT (en Km)	30 540	33 120	8,5
Lignes BT (en Km)	66 214	79 175	19,6
Nbr de postes MT/BT	19 634	21 172	7,8



LES PROJETS



CENTRALE A CYCLE COMBINE DE TAHADDART

L'année 2002 a vu la concrétisation du projet de la Centrale à cycle combiné à Tahaddart par le bouclage du financement et la signature officielle des contrats de projet, de réalisation et de financement. D'une puissance de 385 MW, la centrale sera mise en service début 2005, horizon où elle représentera 17% de la demande nationale.

La Centrale de Tahaddart, située à 10 km environ au nord de la ville d'Asilah sur la route principale Kénitra-Tanger, sera la première Centrale au Maroc, à utiliser la technologie des cycles combinés. Celle-ci présente de multiples avantages : coût d'investissement plus réduit que celui d'une centrale classique, meilleur rendement énergétique, besoins en eau de réfrigération réduits de moitié par rapport à ceux d'une centrale classique et meilleur respect de l'environnement.

L'emplacement retenu permettra aussi le rapprochement des centres de production, aujourd'hui concentrés à 75% entre Jorf Lasfar et Mohammedia, des grands centres de consommation. Ce rapprochement contribuera à améliorer de façon notable l'équilibre et la sécurité du réseau électrique national. La réalisation de cette centrale s'inscrit dans le cadre du développement des moyens de production de l'ONE et la valorisation du gaz

naturel de redevance qui sera mis à la disposition de l'ONE dans le cadre d'une convention avec les pouvoirs publics.

Le projet est développé par l'ONE en partenariat avec Endesa qui ont, après un appel à la concurrence, choisi Siemens comme 3ème partenaire.

La durée de construction de la centrale est de 25 mois. Une société de droit marocain Energie Electrique de Tahaddart SA (EET), dont le siège est à Tanger, a été créée pour construire et exploiter la centrale. Son capital est détenu à hauteur de 48% par l'ONE, 32% par Endesa Europa et 20% par Siemens Project Ventures. Cette société bénéficie d'un droit de jouissance d'une durée de 20 ans, à partir de la date de mise en exploitation et au cours de laquelle toute la puissance et toute l'énergie produites seront enlevées et achetées par l'ONE.



Chantier de la Centrale à Cycle Combiné de Tahaddart

FINANCEMENT

Emprunt levé sur le marché marocain

Le montant de l'investissement est de 285 millions d'Euros dont 25% sont financés par un apport en capital et le reliquat par deux emprunts levés sur le marché marocain : 1300 millions de DH auprès de la BCP et 960 millions de DH auprès d'un consortium constitué de la BCP comme chef de file, de la BMCE et de la CNCA.

Ces emprunts ont été contractés pour une durée de 15 ans avec un délai de grâce de 3 ans et à des conditions très compétitives.

Le projet de Tahaddart permettra, d'une part, de garder une grande partie de la valeur ajoutée du projet au niveau national et d'autre part, d'atténuer l'influence des fluctuations du taux de change sur la composante "charge de capacité" du tarif d'achat par l'ONE puisque 87% de cette composante sont libellés en Dirhams.

ENVIRONNEMENT

Impact maîtrisé

L'ONE a signé en mai 2001 avec le Ministère Chargé des Eaux et Forêt, une convention pour assurer pendant la réalisation et l'exploitation du projet la protection du site où sera implantée la centrale et qui est répertorié Site d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE).

L'ONE a également fait réaliser, par un bureau d'études international, une étude d'impact environnemental. Cette étude a montré que le projet respecte les normes internationales en terme d'impact environnemental. Par ailleurs, l'ONE s'est engagé à assurer un plan de gestion de l'environnement pour la préservation du site



Point de raccordement de la bretelle du gazoduc



STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE

Afin d'optimiser le fonctionnement de son parc de production sur le plan économique, l'ONE a lancé le projet de réalisation de la STEP (Station de Transfert d'Énergie par Pompage) d'Afourer.

La STEP permet grâce à des turbines de type réversible, d'utiliser la capacité excédentaire du parc de production durant les heures creuses pour pomper l'eau et la stocker sous forme d'énergie potentielle. En heures de pointe, cette énergie est restituée au réseau par turbinage de l'eau stockée pour répondre à la demande.

L'économie du projet trouve sa justification dans le stockage de l'énergie sous forme hydraulique par pompage quand le coût marginal de production du kWh est le plus bas au moment des heures creuses et sa restitution aux heures de pointe quand le coût est le plus élevé.

La puissance totale de l'ouvrage est de 463 MW. L'installation sera conçue pour fonctionner selon un cycle journalier de 7 heures de pompage durant la nuit et de 5 heures de turbinage au moment de la pointe du soir.

Le montant de l'investissement prévu pour la réalisation de la STEP est d'environ 1600 Millions de Dirhams, y compris les lignes de raccordement au réseau. Le financement du projet est assuré par la Banque Européenne d'Investissement et par le fonds Arabe de Développement Economique et Social.

Le chantier a été ouvert en juin 2001. La mise en service de la STEP dont les travaux de réalisation sont bien avancés est prévue pour début 2005.

Chantier de la STEP d'Afourer



COMPLEXE HYDROELECTRIQUE AHMED EL HANSALI - AIT MESSAOUD

Usine Aït Messaoud

L'ONE poursuit la réalisation des usines du complexe hydroélectrique Ahmed El Hansali-Ait Messaoud sur l'Oued Oum-er-Rabia, dans la province de Béni Mellal, dont la date de mise en service est prévue pour le début de l'année 2003.

Ce complexe hydroélectrique constitue le palier aval de l'aménagement hydro-agricole et hydroélectrique du cours supérieur de l'Oued Oum-er-Rabia. Il est situé à l'amont de la plaine du Tadla sur le Moyen Atlas.

Les usines projetées au pied des barrages Dchar El Oued-Ait Messaoud, développeront une puissance totale de 98,4 MW et produiront, en année de moyenne hydraulité, 234 GWh.

Le projet, dont le coût de réalisation est estimé à 520 millions de dirhams, est financé par le fonds Arabe de Développement Economique et Social et le Fonds Koweïtien.

Usine El Hansali

CENTRALE THERMIQUE DE MOHAMMEDIA

RÉNOVATION ET MISE À NIVEAU ENVIRONNEMENTALE DES TRANCHES AU CHARBON

Le projet de mise à niveau des tranches au charbon de la centrale de Mohammédia a pour but de minimiser leur impact sur l'environnement et d'améliorer leurs performances économiques.

Ce projet vise la mise en conformité des rejets gazeux, liquides et solides des tranches au charbon de la centrale avec les normes environnementales européennes à travers la rénovation complète des installations de ces tranches et la réalisation d'un nouveau parc à charbon.

Ce projet sera entièrement réalisé par l'ONE et financé par la Banque Européenne d'Investissement et l'Agence française de développement.

L'appel d'offres pour la préqualification des entreprises capables de réaliser les travaux de rénovation a été lancé en début 2003.



Centrale thermique de Mohammédia

CONVERSION DE TURBINES A GAZ EN CYCLE COMBINE A LAAYOUNE

Turbines à gaz de Laâyoune

L'ONE a programmé l'implantation d'un cycle combiné afin de prolonger le réseau vers Dakhla.

Afin de renforcer les moyens de production dans la région de Laâyoune et assurer son alimentation lors des indisponibilités programmées de l'unique ligne 225 kV qui dessert cette région, l'ONE a programmé l'implantation d'un cycle combiné afin de prolonger le réseau vers Dakhla.

Le projet consiste à transférer les trois turbines à gaz de la centrale thermique de Tan Tan, de capacité unitaire d'environ 33 MW, à Laâyoune, en vue d'une réalisation en deux phases :

- déplacer, dans un 1^{er} temps, les turbines à gaz pour un fonctionnement en simple cycle ouvert ;
- réaliser, dans une seconde phase, l'adjonction d'une chaudière pour un fonctionnement en cycle combiné.

La mise en service de ce cycle combiné est prévue pour 2006.

PROJET DE LIBERALISATION PROGRESSIVE DU SECTEUR ELECTRIQUE

En 2001, le Conseil d'Administration de l'ONE a arrêté les grandes lignes d'une réorganisation du secteur électrique marocain.

Celle-ci a pour objectif l'accès du tissu économique national à un prix compétitif de l'électricité, la référence étant les prix européens, en particulier ceux du marché espagnol.

La nouvelle organisation du secteur permettra une ouverture partielle et progressive du marché à la concurrence. Seule une partie des consommateurs, dits "éligibles", sera libre de s'approvisionner auprès du fournisseur de son choix, le reste des consommateurs, dits "non-éligibles" continuera à être approvisionné dans le cadre d'un marché réglementé.

La frontière entre ces deux catégories de consommateurs, dite "seuil d'éligibilité", évoluera progressivement dans le temps.

Dans cette nouvelle organisation coexisteront :

- un "marché libre" dans lequel des producteurs en concurrence approvisionnent les clients éligibles, à travers "la bourse de l'électricité" ou les contrats bilatéraux directs,

- un "marché réglementé" dans lequel l'Office National de l'Electricité assure exclusivement l'approvisionnement aux clients non-éligibles.

- un cadre réglementé d'accès non discriminatoire pour la mise en place des réseaux de transport et de distribution.

Afin d'encourager les investisseurs à opérer dans le marché libre, l'État mettra en place les structures et les mécanismes

qui garantissent la transparence et la libre concurrence au niveau du marché libre.

En 2002, l'Office National de l'Electricité (ONE) a choisi après un appel à concurrence le groupement McKinsey/WafaTrust pour l'assister à mettre en œuvre ce projet de modernisation du service public et d'ouverture progressive du secteur électrique à la concurrence.

Le groupement est chargé de réaliser deux missions :

- l'élaboration du plan sectoriel de libéralisation sur la base des principes et du schéma arrêtés par le dernier conseil d'administration de l'ONE. Ce plan comprend une définition précise de l'organisation et du fonctionnement du secteur, y compris les contours et le rôle de la régulation, la définition et le chiffrage des différents prix, une évaluation de l'impact économique de la libéralisation du secteur et des risques associés.

- le positionnement stratégique de l'ONE dans le nouveau contexte de libéralisation, incluant la définition du rôle de l'ONE, l'évaluation de sa position concurrentielle et l'élaboration d'un business plan.



PROJET DU PARC EOLIEN DE TANGER DE 140 MW

Parc éolien en production concessionnelle dans la province de Tangier

Dans le cadre de la poursuite du développement de la production d'énergie électrique d'origine éolienne, l'ONE a lancé la réalisation du projet du parc éolien de Tangier, d'une puissance totale de 140 MW.

d'organismes financiers internationaux dont notamment la KFW, la BEI et le FADES.

La mise en service du parc est prévue pour fin 2006.



Parc éolien modèle de l'ONE de 3,5 MW

Le parc est situé au sud ouest du village de Ksar Sghir à 15 km de Tangier. Sa productivité moyenne annuelle est estimée à 535 GWh. Le coût du projet est estimé à 140 millions d'Euros.

Le projet, prévu initialement d'être développé dans le cadre de la production concessionnelle d'énergie électrique, sera entièrement réalisé dans le cadre d'un marché clé en main par l'ONE qui assurera son financement.

L'étude en cours concerne l'étude d'impact sur l'environnement du parc éolien de Tangier qui est au stade de la finalisation ainsi que la recherche d'un financement auprès



PROJET DU PARC EOLIEN D'ESSAOUIRA DE 60MW

Dans le cadre du Prêt Spécial Environnemental de la Japan Bank for International Cooperation (JBIC), l'étude de faisabilité du projet d'un parc éolien de 60MW a été confiée au Consultant Japan Consulting Institute (JCI) en Août 1999.

Le parc éolien, dont la productibilité moyenne annuelle envisagée est de 210 GWh, est situé sur le site de Cap Sim à 15 km au sud d'Essaouira.

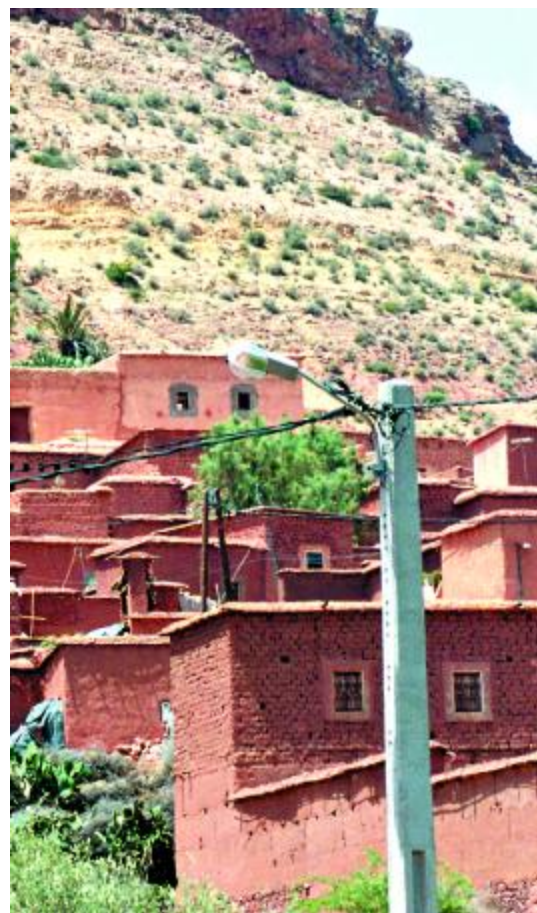
Le coût du projet est estimé à 82,5 millions d'Euros.

Le projet sera réalisé par l'ONE en tant que maître d'ouvrage qui assurera son financement et confiera sa construction au groupement retenu après appel à la concurrence. L'exploitation du parc sera assurée par l'ONE.

Un Appel d'Offres de préqualification des soumissionnaires pour l'étude de conception et l'assistance technique du projet a été lancé en novembre 2002.

Les travaux de construction du parc éolien seront lancés en début 2004 et sa mise en service est prévue pour fin 2005.

Ainsi, la capacité éolienne installée au Maroc sera portée de 53 MW à 253 MW à l'horizon 2006.



Village El Haouz électrifié dans le cadre du prêt JBIC



RESSOURCES
HUMAINES

RESSOURCES HUMAINES

EVOLUTION DE L'EFFECTIF

Amélioration constante de la productivité

L'ONE a poursuivi en 2002 son programme d'action dans le cadre du développement des Ressources Humaines : celui-ci s'appuie sur la valorisation des compétences internes à travers la recherche d'une meilleure articulation entre la promotion interne et la performance individuelle grâce à la formation.

L'effectif de l'ONE s'élève, à fin décembre 2002, à 9444 agents, se répartissant comme suit :

1414 cadres	15%
3668 agents de maîtrise	39%
4362 agents d'exécution	46%

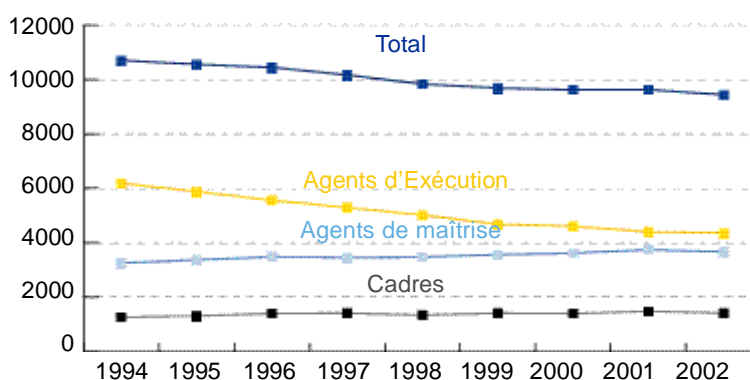
L'effectif, en diminution de 1,9% par rapport à l'année précédente en raison principalement des départs en retraite, poursuit sa tendance baissière entamée depuis 1994 dans le cadre de l'action de contrôle et de renforcement de la productivité du

personnel soutenue parallèlement par la formation. Cette action a également eu pour effet une évolution de la structure de l'effectif vers un meilleur taux d'encadrement du fait de l'augmentation du taux des cadres et des agents de maîtrise par rapport à celui des agents d'exécution

EMPLOIS & CARRIÈRES

Développement des compétences

Poursuivant son programme d'action en matière de développement des compétences et d'entretien de la motivation du personnel, la Direction Ressources Humaines a lancé, en



Evolution de l'effectif depuis 1994



Maintenir la formation professionnelle
comme base de l'excellence

liaison avec les entités concernées
trois opérations de promotion au
cours de l'année 2002 :

- la première concerne l'avancement au mérite par changement de niveau au sein d'une même catégorie professionnelle : 2 178 cadres et agents ont ainsi bénéficié d'un avancement de niveau,
- la seconde opération concerne l'avancement au mérite par changement de catégorie professionnelle au sein d'un même poste de travail et a permis à 1048 cadres et agents d'en bénéficier,
- la troisième opération concerne les concours de changement de postes professionnels dans le cadre de la promotion accompagnée par les cycles de formation de développement prévues par le plan de gestion des ressources humaines : 471 cadres et agents ont été promus à ce titre après avoir suivi la formation requise pour occuper leur nouveau poste.

Chaque année parallèlement, d'autres actions sont engagées afin de renforcer la mobilisation et l'épanouissement du personnel pour une meilleure contribution à la réalisation des objectifs de l'entreprise.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

Le programme de formation de l'année 2002 s'est inscrit dans le cadre des orientations générales du Plan de Perfectionnement qui s'articulent autour de trois axes et visent les objectifs suivants :

- accompagner la gestion de carrière du personnel Cadres pour les passages entre les catégories 9-10 et 11-12,
- mettre à niveau les compétences du personnel Cadres issu de la promotion interne dans le but de développer le profil d'encadrement,
- contribuer à la résolution des problèmes d'exploitation et au développement de l'expertise au sein de l'Office, par des formations-actions.



Le programme cadres 2002 a couvert 139 thèmes organisés au profit de 1 057 cadres en 457 sessions et 1 269 jours d'animation.

En matière de formation pour le personnel de maîtrise et d'exécution, les programmes réalisés ont porté essentiellement sur des formations de développement, de secourisme, de bureautique ainsi que des formations sur le Progiciel SAP. Ainsi, 1 060 sessions ont été organisées au profit de 4 662 agents.

Parallèlement, l'Office a organisé 350 stages pour étudiants.

RENFORCEMENT DE L'IDENTITE

Nouvelles tenues de travail

Pour renforcer son identité, améliorer son image auprès de ses clients et assurer de meilleures conditions de travail à ses agents, l'ONE a conçu de nouvelles tenues de travail. Le port de ces nouvelles tenues concerne plus de 6.000 agents, en particulier les agents commerciaux et les

agents techniques des Agences de Distribution, les contrôleurs de travaux et les agents des réseaux et postes de transport et des centrales de production thermique et hydraulique.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Encouragement à l'accession à la propriété

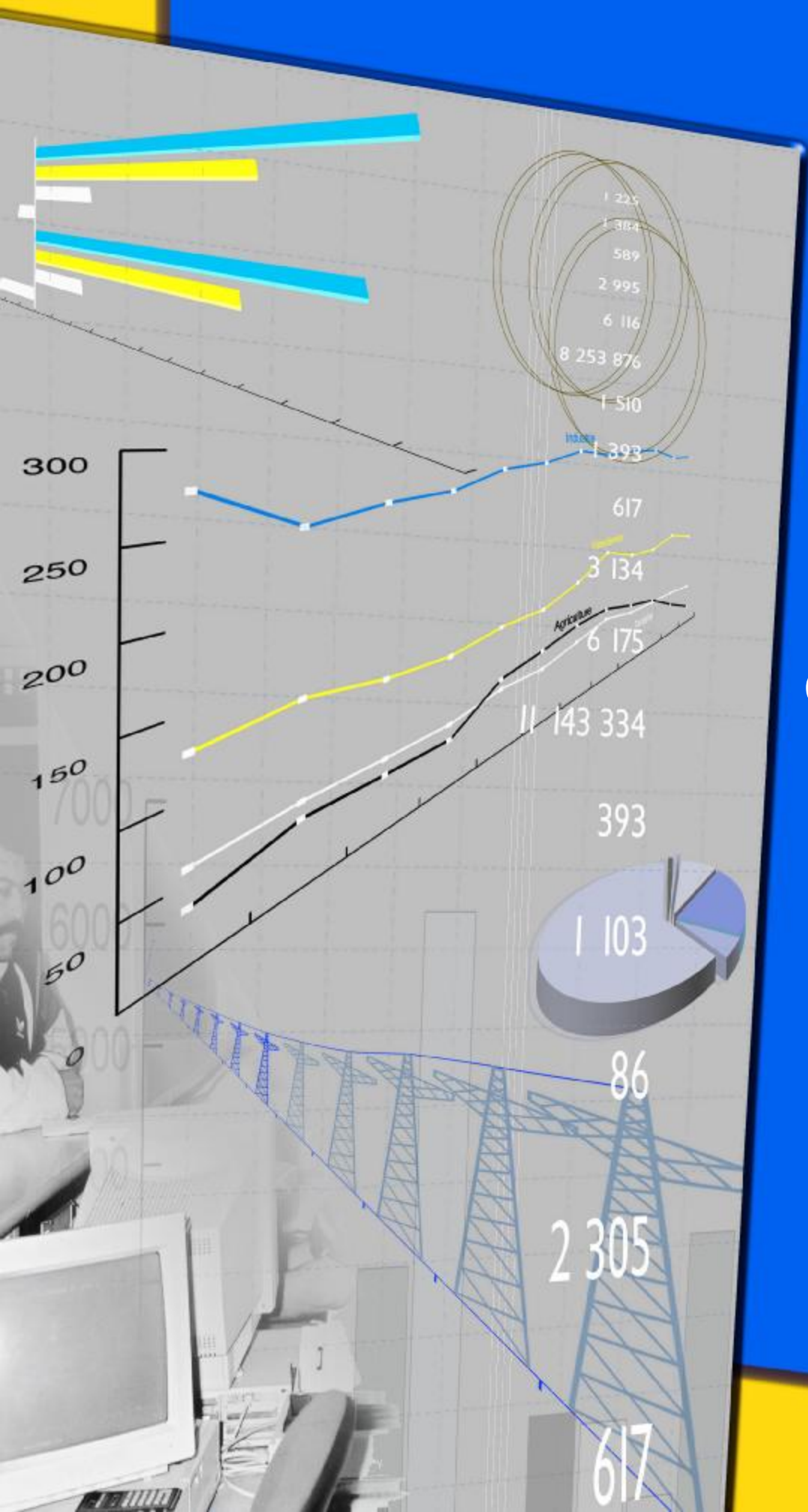
Dans le cadre des actions entreprises pour la motivation du personnel, l'Office a mis en place une politique sociale visant, entre autres, l'encouragement à l'accession à la propriété au profit des agents.

Le nombre de bénéficiaires de ces actions à fin 2002 se présente comme suit :

- Prêts hypothécaires : 1 322
- Cession de logements : 373. Il est à signaler que le programme global bénéficiera à 797 agents répartis à travers le Royaume.
- Prêts véhicules : 769.

L'Office a, par ailleurs, engagé 5 programmes de construction totalisant 230 logements à céder au personnel. Ces projets, d'un coût global de 100 millions MAD, concerneront 54 logements à Casablanca, 46 à Al Hoceima et 130 à Nador.

RESULTATS COMPTABLES



SOLDES DE GESTION

Les résultats de l'année 2002, arrêtés suivant la norme comptable (Code Général de Normalisation Comptable), se sont nettement améliorés par rapport à ceux enregistrés en 2001 malgré :

- la persistance de la sécheresse qui a conduit à une augmentation des charges de combustibles et des achats d'énergie,
- l'augmentation des dotations aux amortissements industriels,
- le gel des tarifs de vente de l'électricité.

En effet le résultat net, après avoir enregistré un déficit de 2 277 MDH en 2001, s'est établi à - 970 MDH en 2002, soit une amélioration de plus de 57% due à l'amorce d'un redressement de la situation financière qui s'est traduit par des variations positives au niveau aussi bien du résultat d'exploitation que des résultats financier, courant que non courant.

Ces améliorations sont également perceptibles au niveau des soldes de gestion, du tableau ressources et emplois et du bilan.

PRODUCTION

La production de l'exercice 2002 a atteint 11 143 MDH, en augmentation de 7% par rapport à 2001 (10 434 MDH). Les ventes d'énergie, qui en représentent 95 % en moyenne, sont passées de 9 811 MDH en 2001 à 10 374 MDH en 2002 du fait de l'accroissement des ventes en quantité.

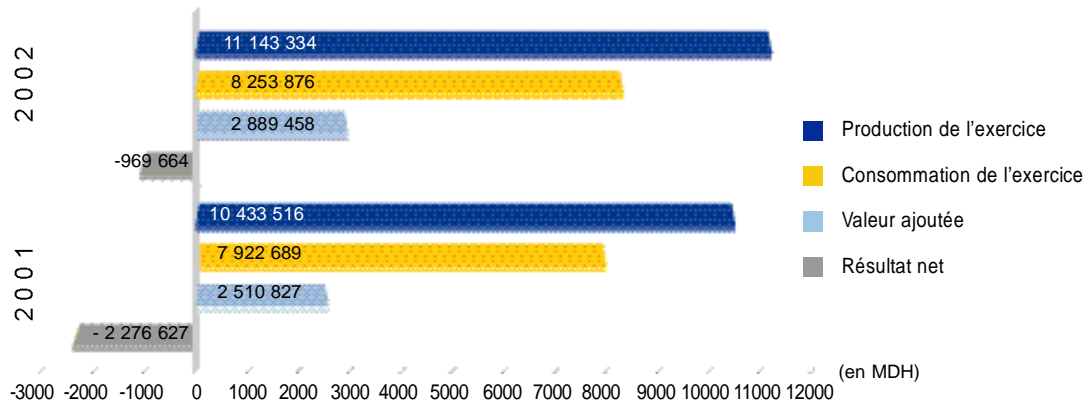
CONSOMMATION

La consommation de l'exercice, constituée essentiellement des combustibles et des achats d'énergie, a augmenté en 2002 de 4 % en passant de 7 923 MDH en 2001 à 8 254 MDH en 2002. Cette augmentation est due en grande partie aux achats de combustibles (+254 MDH soit + 20%

par rapport à 2001) qui ont connu un accroissement des quantités achetées.

Par contre, malgré la hausse des quantités d'achat d'énergie de 2%, l'accroissement en valeur n'a été que de 1% (60 MDH) par rapport à l'année 2001 et ce en raison de la baisse des prix moyens d'achat d'énergie.

Soldes de gestion en millions MAD



SOLDES DE GESTION

VALEUR AJOUTEE

Compte tenu de l'évolution de la production et des consommations, la valeur ajoutée a enregistré une amélioration de 15 % en passant de 2 511 MDH en 2001 à 2 889 MDH en 2002.

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION

Il ressort de ce qui précède un accroissement de l'excédent brut d'exploitation dégagé en 2002 de 369 MDH, soit +29% par rapport à 2001. L'EBE a ainsi atteint 1 436 MDH contre 1 068 MDH en 2001.

RESULTAT D'EXPLOITATION

L'exploitation de l'Office s'est nettement améliorée et a dégagé un résultat déficitaire de - 770 MDH contre un déficit de - 1 744 MDH en 2001, malgré le niveau très bas de

la production hydroélectrique (857 GWh), correspondant à une année sèche.

RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier déficitaire s'est redressé également en 2002 en enregistrant une perte de 537 MDH contre une perte de 655 MDH en 2001 en raison notamment de la baisse des pertes de change qui sont passées de 110 MDH en 2001 à 59 MDH en 2002.

RESULTAT COURANT

Le résultat courant a enregistré une perte de -1 307 MDH cette année contre un déficit de 2 399 MDH en 2001 soit une amélioration de 43% de ce résultat.

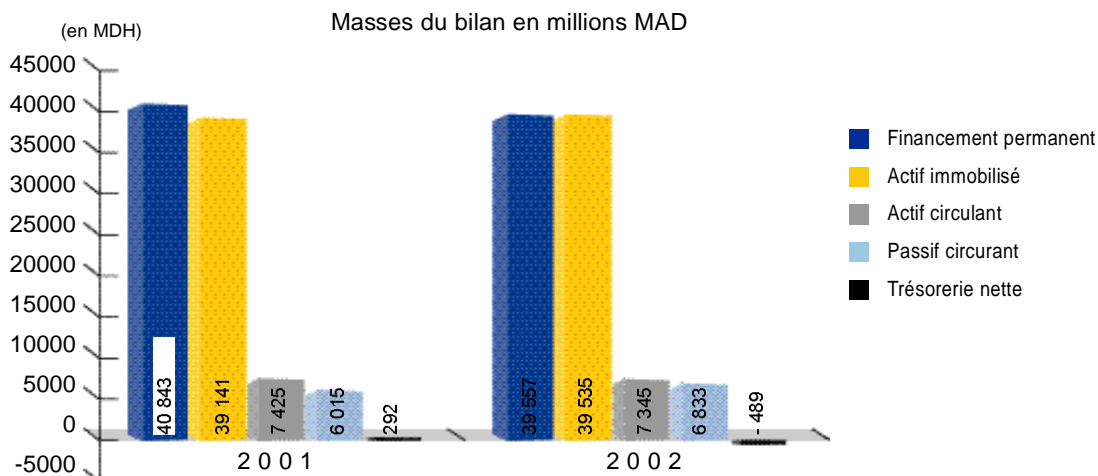
RESULTAT NON COURANT

Le résultat non courant s'est nettement amélioré en enregistrant un

bénéfice de 368 MDH contre 151 MDH en 2001.

RESULTAT NET D'IMPÔT

Le résultat net d'impôt s'est sensiblement amélioré en enregistrant un déficit de 970 MDH contre un déficit de 2 277 MDH en 2001, après paiement d'une cotisation minimale au titre de l'impôt sur les sociétés de 31 MDH.



COMPTE PRODUITS & CHARGES

PRODUITS

VENTES D'ENERGIE

Les ventes d'énergie se sont élevées à 10 374 MDH HT contre 9 811 MDH en 2001 enregistrant ainsi une augmentation de 6 % due à l'accroissement des quantités en GWh. Les tarifs de vente de l'électricité n'ont subi aucune modification durant l'exercice 2002.

TRAVAUX ET PRESTATIONS AUX ABONNES

Les travaux et prestations aux abonnés ont atteint 594 MDH en fin d'exercice 2002 contre 452 MDH en 2001.

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les immobilisations produites par l'ONE pour lui-même ont enregistré 55 MDH et les autres produits et reprises d'exploitation ont été respectivement de 2 MDH et 934 MDH. Ce dernier montant comprend une reprise des provisions au titre du programme "Fonds Spécial".

PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers ont atteint 365 MDH. Ils sont constitués principalement des:

- reprises financières relatives aux provisions pour pertes de change pour 220 MDH,
- gains de change sur le remboursement de la dette 2002 de 127 MDH,
- intérêts et autres produits financiers pour 19 MDH.

PRODUITS NON COURANTS

Les produits non courants se sont élevés à 899 MDH. Ils sont constitués essentiellement des reprises sur subventions d'investissement pour 258 MDH, des reprises des provisions pour investissements et logements pour 316 MDH et des produits de cession d'immobilisations pour 303 MDH.

CHARGES

COMBUSTIBLES

Les charges de combustibles ont augmenté de 20% en passant de 1 255 MDH en 2001 à 1 509 MDH en 2002. Ceci est dû principalement à l'augmentation des consom-

mations de charbon importé et de fioul pour faire face à la demande. Quant à la production hydroélectrique, elle est restée pratiquement au même niveau que celle de l'année 2001 et les achats d'énergie ont très peu augmenté.

ACHATS D'ENERGIE A DES TIERS

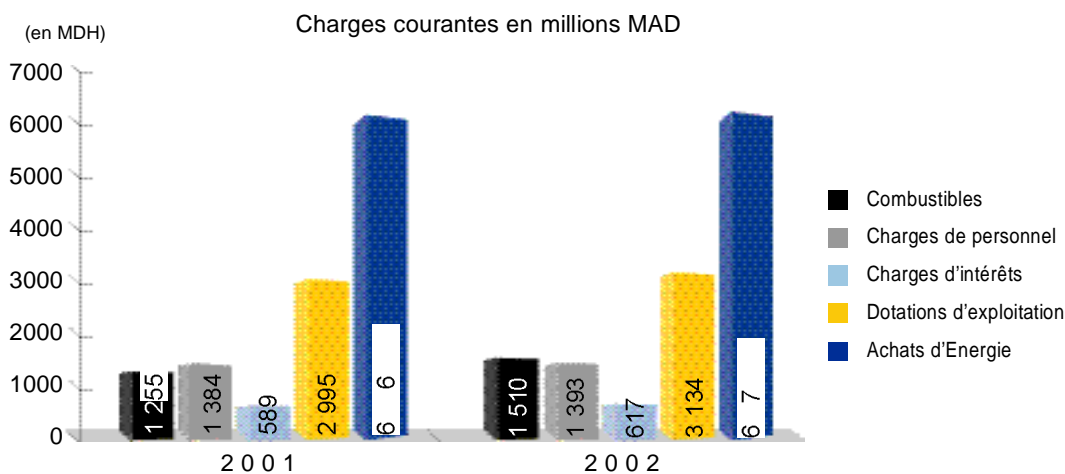
Les quantités achetées en 2002 ont atteint 11 076 GWh, soit 71 % de l'énergie nette appelée et ont représenté en valeur 62 % du total des charges hors amortissements, avec 6 175 MDH.

AUTRES ACHATS

Les autres achats ont atteint 259 MDH en 2002 contre 217 MDH en 2001, soit une augmentation de 19% due à la régularisation de certaines charges sur exercices antérieurs et à l'externalisation de certains travaux.

AUTRES CHARGES EXTERNES

Les autres charges externes se sont élevées à 310 MDH en 2002, en diminution de 7 % par rapport à l'année 2001.



IMPOTS ET TAXES

Les impôts et taxes ont enregistré une augmentation de 2 % en passant de 59 MDH en 2001 à 60 MDH en 2002.

CHARGES DU PERSONNEL

La masse salariale a augmenté de 1% en passant de 1 384 MDH en 2001 à 1 393 MDH en 2002. L'augmentation statutaire de la masse salariale (en moyenne de 4%) a été neutralisée par une baisse des effectifs.

DOTATIONS D'EXPLOITATION

Ces dotations ont atteint 3 134 MDH (soit 32 % des charges) contre 2 995 MDH en 2001.

Elles regroupent :

- Les amortissements de l'année calculés sur la base de l'amortissement linéaire (2 923 MDH contre 2 636 MDH en 2001),
- Les provisions pour dépréciations de l'actif circulant 49 MDH,
- Les dotations au titre du programme PERG 162 MDH.

FRAIS FINANCIERS

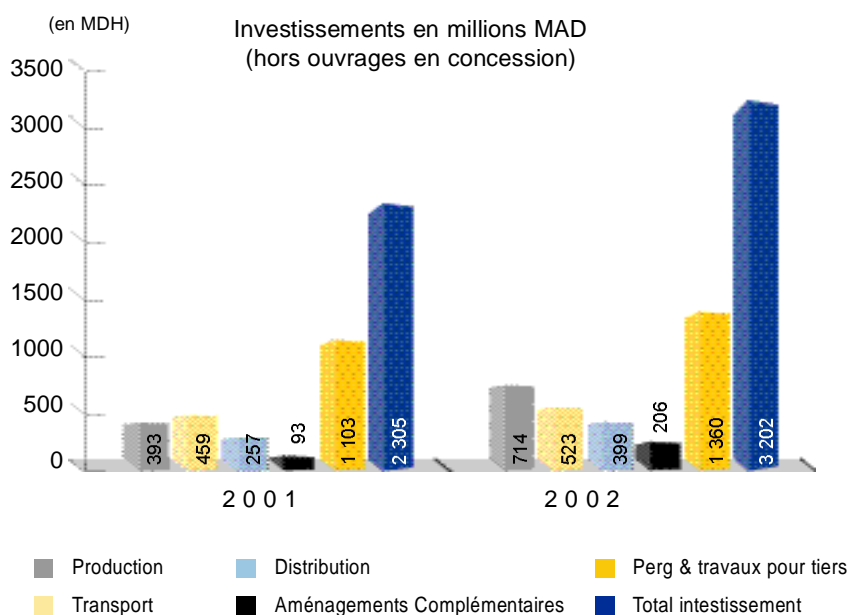
Les charges d'intérêts de la dette de l'Office ont très peu augmenté puisqu'elles se sont élevées à 617 MDH cette année contre 589 MDH en 2001. Par contre, les pertes de change et les dotations financières pour écart de conversion de la dette à long terme sont passées respectivement de 110 MDH et 280 MDH en 2001 à 59 MDH et 226 MDH en 2002.

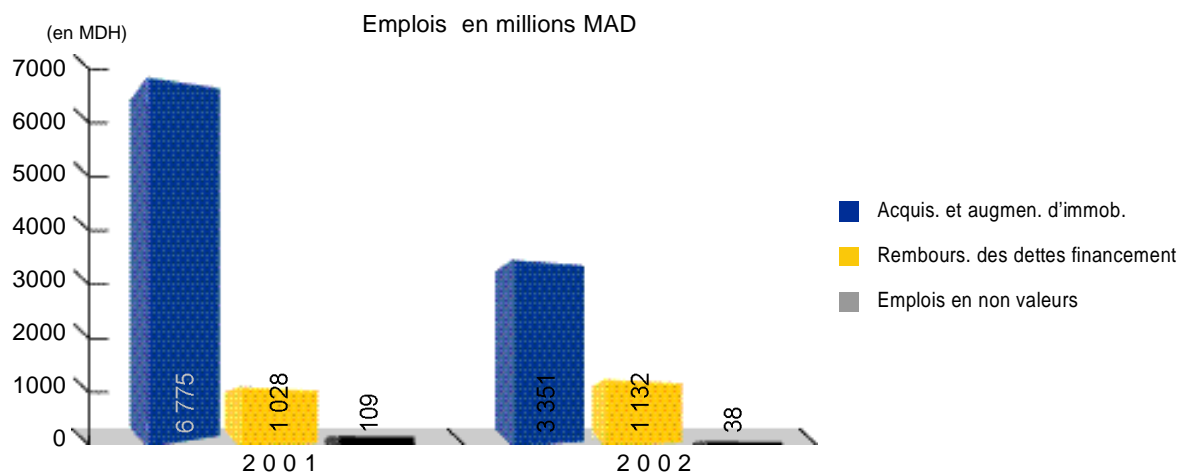
CHARGES NON COURANTES

Les charges non courantes sont passées de 496 MDH à 531 MDH.

Ces charges comprennent :

- ▮ Les dotations non courantes aux provisions pour fonds de retraite 485 MDH (449 MDH en 2001, suite à la mise à jour de l'engagement - retraite évalué en 1997 et en 2000 dans le cadre de l'étude actuarielle menée par un cabinet spécialisé).
- ▮ Les autres charges non courantes de 46 MDH sont réparties comme suit :
 - Subventions accordées : 2 MDH
 - Autres charges non courantes : 44 MDH.





RESSOURCES & EMPLOIS

RESSOURCES

AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement qui correspond pour l'essentiel au total des dotations aux amortissements et aux provisions et du résultat net, s'est amélioré de 59 % s'établissant à 827 MDH, contre 520 MDH en 2001.

DOTATIONS & PARTICIPATIONS

Les dotations et participations au titre des investissements réalisés par les tiers et pour le compte des clients se sont élevées à 648 MDH en 2002 contre 4 663 MDH en 2001. L'année 2001 s'était caractérisée par l'intégration de la tranche IV de Jorf Lasfar dans le patrimoine de l'Office.

FINANCEMENTS EXTERIEURS

Les tirages sur emprunts extérieurs sont passés de 821 MDH en 2001 à 1 267 MDH en 2002. Il est à noter que 205 MDH de ces tirages sont destinés au financement du PERG.

EMPLOIS

INVESTISSEMENTS

Les acquisitions et augmentations d'immobilisations ont atteint 3 351 MDH en 2002 contre 6 775 MDH en 2001 (Les investissements 2001 comprennent également ceux relatifs à la tranche IV de Jorf Lasfar mise en service en février 2001). Les acquisitions immobilières 2002 sont détaillées comme suit :

- Les investissements gérés par l'Office, regroupant les ouvrages de production, de transport, de distribution, d'électrification rurale et des aménagements complémentaires pour la maintenance et l'appui, ont atteint 3 030 MDH en 2002 contre 2 136 MDH en 2001,
- Les investissements réalisés et financés par les tiers 172 MDH en 2002 contre 169 MDH en 2001.

REMBOURSEMENT DES DETTES

Le remboursement de la dette a

enregistré une augmentation de 10% en passant de 1 028 MDH en 2001 à 1 132 MDH en 2002 en raison notamment de la fin de la période de grâce de certains prêts.

EMPLOIS EN NON-VALEURS

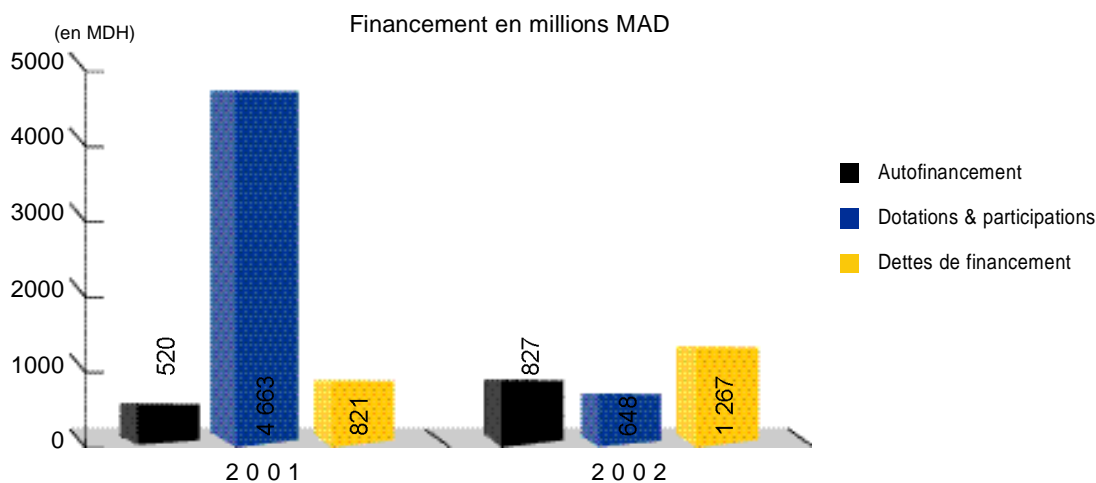
Les emplois en non valeurs constitués essentiellement des primes d'assurance crédit et des frais d'établissement ont atteint 38 MDH contre 109 MDH en 2001.

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL

La variation du besoin de financement global fait apparaître une ressource de 899 MDH contre 1 529 MDH en 2001.

VARIATION DE TRESORERIE

La variation de la trésorerie a été négative de 781 MDH en 2002.



BILAN

Le bilan arrêté à fin décembre 2002 s'est élevé à 47 859 MDH contre 47 474 MDH à fin 2001, soit une augmentation de 1 % s'expliquant essentiellement par :

- Au niveau de l'actif : une augmentation des immobilisations financières et des actifs immobilisés due aux investissements propres de l'Office, dont l'effet a été annulé par l'accroissement des amortissements cumulés, et la baisse des valeurs en stocks et des créances de l'actif circulant ;
- Au niveau du passif : une augmentation des dettes de financement et du passif circulant due à l'opération de billets de trésorerie de 1000 MDH levés sur le marché financier. Par contre, la principale baisse du passif est due à la perte de l'exercice 2001 enregistrée au niveau du report à nouveau et des provisions réglementées qui ont été reprises en totalité cette année.

L'analyse des masses du bilan fait ressortir en 2002 :

- Une variation négative du fonds de roulement fonctionnel de 1 680 MDH due à :
 - l'augmentation de l'actif immobilisé pour un montant de 394 MDH et
 - la diminution des financements permanents de 1 286 MDH
- une diminution du besoin de financement global de 899 MDH dégagée par les variations des actifs circulants et des passifs circulants des exercices 2001 et 2002,
- une ressource de 781 MDH au niveau de la variation de la trésorerie.

RESUME DU RAPPORT DES AUDITEURS EXTERNES

Nous avons procédé à l'audit des états de synthèse de l'Office National de l'Electricité (ONE) arrêtés au 31 décembre 2002, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos à cette date.

Nous attestons que le bilan et le compte de produits et charges, présentés ci-après, sont extraits des états de synthèse objet de notre rapport d'audit du 12 juin 2003, lequel conclut que, à l'exception des points résumés ci-dessous, les états de synthèse cités au premier paragraphe donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Office National de l'Electricité au 31 décembre 2002, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Notre rapport d'audit fait état des situations suivantes :

1. L'ONE a entamé depuis 1997 la comptabilisation de ses engagements de retraite sur la base d'une étude actuarielle réalisée en 1997 puis actualisée en 2000 par un cabinet indépendant. Le montant de l'engagement ainsi calculé puis actualisé annuellement au taux de 7,58%, a atteint DH 8 158 millions au 31 Décembre 2002. Cet engagement a été constaté par l'Office au passif du bilan, en provision pour charges, en contrepartie du compte charges à répartir parmi les immobilisations en non valeur. Les amortissements cumulés du montant inscrit en charges à répartir ont atteint DH 3 701 millions au 31 Décembre 2002. Ainsi les engagements sociaux restant à constater en charges au 31 Décembre 2002 par rapport aux engagements requis s'élèvent à DH 4 457 millions.
2. Les comptes clients figurant au bilan pour DH 3 901 millions comprennent des arriérés de créances datant de plus d'un an dont une créance sur l'ex-RAD pour DH 990 millions et une créance sur l'ex-RDE Tétouan pour DH 82 millions. Ces créances n'étant pas encaissées à ce jour, nous ne sommes pas en mesure à ce stade de savoir si elles seront recouvrées en totalité.

RESUME DU RAPPORT DES AUDITEURS EXTERNES (SUITE)

3. Les comptes de régularisation d'actif comprennent un compte d'attente débiteur de DH 1 300 millions correspondant aux contributions de l'ONE au budget de l'Etat prévues par les Lois de Finances des exercices 1998 à 2001. Ces contributions ont été comptabilisées dans ce compte en attendant que le Conseil d'Administration décide de leur affectation (acomptes sur dividendes, charges, ...) A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer quant au sort qui sera réservé à ce montant.

4. Les comptes clients et comptes rattachés comprennent la rubrique intitulée "écarts de migration", présentant au 31 décembre 2002 un solde de DH 24 millions (2001 : DH 56 millions). Il s'agit d'écarts dégagés en octobre 2000, au moment de la migration des données de l'ancien système de comptabilité vers le nouveau système SAP. A ce stade, et en attendant l'issue des travaux d'assainissement en cours, nous ne sommes pas en mesure de savoir quelle serait l'incidence éventuelle de l'apurement de ces suspens sur les comptes.

5. Les autres débiteurs et les comptes de régularisation actif comprennent des imputations provisoires et notamment des droits de douane en instance de régularisation pour DH 42 millions et DH 16 millions, des avances aux agents ONE chargés des affaires immobilières pour DH 3 millions, des opérations de trésorerie à régulariser pour DH 15 millions ainsi que des opérations de comptabilité générale à régulariser pour DH 50 millions. Ces imputations provisoires concernent des affaires dont certaines remontent à plusieurs exercices et non régularisés à ce jour malgré les efforts déployés par l'office pour leur apurement. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de savoir quels seraient les impacts éventuels sur les comptes de l'apurement des suspens non encore dénoués.

6. Les immobilisations financières comprennent un montant de DH 38,4 millions correspondant à deux prêts octroyés par l'ONE au Conseil des Oeuvres Sociales (COS). Par ailleurs, ainsi qu'il ressort de l'Etat B.6.6, les débiteurs divers comprennent un montant de DH 110 millions relatifs aux dépenses engagées pour le compte du COS dans le cadre de la dotation statutaire et non encore affectées du fait qu'elles concernent des éléments d'actif et de passif du COS n'ayant pas encore fait l'objet d'intégration dans les comptes de l'Office. En effet et afin de régulariser les relations entre l'ONE et le COS, une convention est en cours de négociation entre les deux parties prévoyant la reprise dans les comptes de l'Office d'un ensemble d'actifs gérés jusque là par le

RESUME DU RAPPORT DES AUDITEURS EXTERNES (SUITE)

COS, cette reprise devant permettre la compensation des créances sur le COS. La commission prévue pour arrêter la valeur des actifs et passifs du COS n'ayant pas encore achevé ses travaux, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact sur les comptes de la compensation envisagée.

7. Les états de rapprochement bancaires font apparaître au 31 décembre 2002 de nombreuses opérations en suspens dont certaines remontant à l'année 2000 et non régularisées à ce jour. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les ajustements éventuels qui pourraient résulter des travaux d'apurement de ces suspens qui sont toujours en cours.

Par ailleurs, notre rapport fait état de l'observation suivante :

8. Comme mentionné dans notre rapport du 14 juin 2002 relatif à l'audit des comptes arrêtés au 31 décembre 2001, l'ONE détenait une créance de DH 337 millions sur les communes correspondant aux déficits générés par le Programme National d'Electrification Rurale (PNER), ainsi qu'un compte courant créditeur de DH 52 millions. Suite à la signature de la convention entre l'ONE et le Ministère de l'Intérieur (tutelle des communes), l'Office a procédé au cours de l'exercice 2002 à la compensation du montant net de la créance sur les communes par l'intégration dans sa comptabilité des éléments d'actif et de passif du PNER évalués à DH 285 millions dont DH 229 millions d'actifs immobilisés amortis intégralement au cours de l'exercice 2002, le reliquat représentant essentiellement des créances sur les clients du PNER.



Le 12 juin 2003

Exercice clos le 31/12/2002

BILAN ACTIF

ACTIF	EXERCICE 2002			EXERCICE 2001
	BRUT	AMORT & PROV.	NET	NET
IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)	8 344 904 158,27	3 755 010 122,72	4 589 894 035,55	4 548 198 212,79
FRAIS PRELIMINAIRES	119 751 370,38	22 660 385,26	97 090 985,12	91 717 775,10
CHARGES A REPARTIR S/P EXERCICES	8 225 152 787,89	3 732 349 737,46	4 492 803 050,43	4 456 480 437,69
PRIMES DE REMB. OBLIGATIONS	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	70 767 902,69	6 727 460,20	64 040 442,49	48 417 644,41
IMMOB EN RECHERCHES & DEVELOPPEM.	-	-	-	-
BREVETS MARQUES DROITS ET VAL.SIM.	47 046 739,81	6 727 460,20	40 319 279,61	44 760 845,26
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPOREL.	23 721 162,88	-	23 721 162,88	3 656 799,15
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	61 150 450 436,77	26 823 124 225,66	34 327 326 211,11	34 038 892 512,27
TERRAINS	136 026 551,91	444 622,61	135 581 929,30	118 225 486,72
CONSTRUCTIONS	9 647 800 968,92	4 818 223 844,76	4 829 577 124,16	5 123 460 952,41
INSTAL.TECH.MATERIEL ET OUTILLAGES	45 685 097 097,15	21 138 448 262,71	24 546 648 834,44	24 480 792 339,77
MATERIEL DE TRANSPORT	229 722 494,76	223 891 896,70	5 830 598,06	9 203 226,88
M.M.B ET AMENAGEMENTS DIVERS	317 373 956,30	225 426 511,02	91 947 445,28	76 582 502,71
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	564 357 065,59	416 689 087,86	147 667 977,73	172 295 546,55
IMMOB.CORPORELLES EN COURS	4 570 072 302,14	-	4 570 072 302,14	4 058 332 457,23
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	370 946 334,81	-	370 946 334,81	289 467 938,01
PRETS IMMOBILISES	308 218 153,59	-	308 218 153,59	282 887 612,79
AUTRES CREANCES FINANCIERES	50 324 430,22	-	50 324 430,22	1 736 574,22
TITRES DE PARTICIPATION	7 560 000,00	-	7 560 000,00	0,00
AUTRES TITRES IMMOBILISES	4 843 751,00	-	4 843 751,00	4 843 751,00
ECART DE CONVERSION ACTIF (E)	182 771 682,62	-	182 771 682,62	215 972 769,22
DIMINUTION DES CREANCES IMMOBIL.	-	-	-	-
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANC.	182 771 682,62	-	182 771 682,62	215 972 769,22
TOTAL I (A+B+C+D+E)	70 119 840 515,16	30 584 861 808,58	39 534 978 706,58	39 140 949 076,70
STOCKS (F)	779 308 649,11	38 739 939,35	740 568 709,76	779 144 374,20
MARCHANDISES	-	-	-	-
MATIERES & FOURNITURES CONSOMMAB.	770 480 120,16	38 739 939,35	731 740 180,81	775 308 951,10
PRODUITS EN COURS	-	-	-	-
PRODUITS INTERMED & PRODUITS RESID.	8 828 528,95	-	8 828 528,95	3 835 423,10
PRODUITS FINIS	-	-	-	-
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	6 733 430 867,41	186 786 889,88	6 546 643 977,53	6 641 840 647,31
FOURN.DEBITEURS AVANCES & ACOMPTE	407 022 884,02	-	407 022 884,02	301 505 285,95
CLIENTS & COMPTES RATTACHES	4 088 235 406,08	186 786 889,88	3 901 448 516,20	4 145 750 698,27
PERSONNEL	24 375 011,99	-	24 375 011,99	9 180 234,58
ETAT DEBITEUR	606 020 365,30	-	606 020 365,30	459 881 603,66
COMPTES D'ASSOCIES	-	-	-	-
AUTRES DEBITEURS	92 537 749,31	-	92 537 749,31	118 029 146,60
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	1 515 239 450,71	-	1 515 239 450,71	1 607 493 678,25
TITRES & VALEURS DE PLACEMENT (H)	54 698 083,43	-	54 698 083,43	-
ECART DE CONVERSION ACTIF (I)	2 657 514,23	-	2 657 514,23	3 936 534,61
TOTAL II (F+G+H+I)	7 570 095 114,18	225 526 829,23	7 344 568 284,95	7 424 921 556,12
TRESORERIE ACTIF	979 317 405,48	-	979 317 405,48	907 897 448,73
CHEQUES & VALEURS A ENCAISSER	125 526 422,35	-	125 526 422,35	62 358 639,29
BANQUES T.G & C.P	848 282 914,99	-	848 282 914,99	840 100 128,25
CAISSES REGIES D'AVANCES & ACCRED.	5 508 068,14	-	5 508 068,14	5 438 681,19
TOTAL III	979 317 405,48	-	979 317 405,48	907 897 448,73
TOTAL GENERAL (I+II+III)	78 669 253 034,82	30 810 388 637,81	47 858 864 397,01	47 473 768 081,55

Exercice clos le 31/12/2002

BILAN PASSIF

PASSIF	EXERCICE 2002	EXERCICE 2001
CAPITAUX PROPRES (A)	7 979 524 456,54	8 637 904 217,14
CAPITAL D'ETABLISSEMENT	13 617 353 751,96	13 306 069 038,83
PRIMES D'EMISSION.FUSION.D'APPORT	-	-
ECART DE REEVALUATION	-	-
RESERVES LEGALES	-	-
AUTRES RESERVES	-	-
REPORT A NOUVEAU	(4 668 164 821,69)	(2 391 537 423,68)
RESULTAT EN INSTANCE D'AFFECTATION	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	(969 664 473,73)	(2 276 627 398,01)
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	10 675 701 080,45	11 939 933 575,84
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	10 675 701 080,45	10 927 883 945,99
PROVISIONS REGLEMENTEES	0,00	1 012 049 629,85
DETTES DE FINANCEMENT (C)	12 365 210 617,39	11 979 470 801,44
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	132 796 000,00	211 735 200,00
AUTRES DETTES DE FINANCEMENT	12 232 414 617,39	11 767 735 601,44
PROV.DURABLES P/RISQ.& CHARGES (D)	8 354 192 752,62	7 819 599 644,22
PROVISIONS POUR RISQUES	-	-
PROVISIONS POUR CHARGES	8 354 192 752,62	7 819 599 644,22
ECART DE CONVERSION PASSIF (E)	182 484 680,90	466 335 336,02
AUGMENT.DES CREANCES IMMOBILISEES	-	-
DIMINUT. DES DETTES DE FINANCEMENT	182 484 680,90	466 335 336,02
TOTAL I (A+B+C+D+E)	39 557 113 587,90	40 843 243 574,66
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	6 827 111 015,60	5 999 043 079,60
FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	2 150 991 484,16	2 169 856 601,43
CLIENTS CREDIT, AVANCES & ACOMPTES	104 815 741,49	208 099 013,22
PERSONNEL	33 898 797,99	54 214 399,54
ORGANISMES SOCIAUX	59 112 716,15	54 100 675,99
ETAT	120 049 941,46	120 959 104,11
COMPTES TRANSITOIRES OU D'ATTENTES	-	-
AUTRES CREANCIERS	2 137 850 526,22	1 048 521 381,88
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	2 220 391 808,13	2 343 291 903,43
AUTRES PROV.P/RISQ. & CHARGES (G)	2 657 514,23	3 936 534,61
ECART DE CONVERSION PASSIF CIRC. (H)	3 581 431,97	12 000 031,92
TOTAL II (F+G+H)	6 833 349 961,80	6 014 979 646,13
TRESORERIE PASSIF	1 468 400 847,31	615 544 860,76
CREDIT D'ESCOMPTE	-	-
CREDIT DE TRESORERIE	558 321 626,29	-
BANQUES (SOLDES CREDITEURS)	910 079 221,02	615 544 860,76
TOTAL III	1 468 400 847,31	615 544 860,76
TOTAL GENERAL (I+II+III)	47 858 864 397,01	47 473 768 081,55

Exercice clos le 31/12/2002

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(Hors Taxe)

	OPERATIONS		TOTAUX DE	TOTAUX DE
	propres à l'exercice	concernant les exercices préc.	L'EXERCICE 2002	L'EXERCICE 2001
	1	2	3=1+2	4
1 PRODUITS D'EXPLOITATION				
. ventes de marchandises en l'état	-	-	-	-
. ventes de biens & services produits	11 102 793 167,45	(14 233 315,91)	11 088 559 851,54	10 379 637 695,17
. variation de stocks de produits		-		
. immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	54 774 244,08		54 774 244,08	53 877 940,01
. subventions d'exploitation	-	-	-	-
. autres produits d'exploitation	2 273 443,47	165 870,45	2 439 313,92	2 736 235,05
. reprises d'exploitation & transfert de charges	231 255 701,63	702 875 258,06	934 130 959,69	191 440 466,38
TOTAL I	11 391 096 556,63	688 807 812,60	12 079 904 369,23	10 627 692 336,61
2 CHARGES D'EXPLOITATION				
. achats revendus de marchandises	-	-	-	-
. achats consommés de matières et de fournitures	7 903 681 107,80	39 891 501,13	7 943 572 608,93	7 587 748 185,27
. autres charges externes	309 057 765,48	1 245 764,94	310 303 530,42	334 940 706,97
. impôts et taxes	58 731 011,34	1 478 530,14	60 209 541,48	59 176 279,76
. charges de personnel	1 391 260 646,08	1 788 347,00	1 393 048 993,08	1 384 004 526,09
. autres charges d'exploitation	9 557 826,54	300,00	9 558 126,54	10 631 880,63
. dotations d'exploitation	3 133 656 775,62	-	3 133 656 775,62	2 995 461 863,99
TOTAL II	12 805 945 132,86	44 404 443,21	12 850 349 576,07	12 371 963 442,71
3 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			(770 445 206,84)	(1 744 271 106,10)
4 PRODUITS FINANCIERS				
. produits de titres de participation et autres titres immobilisés	-	-	-	-
. gains de changes	125 775 186,77	897 169,79	126 672 356,56	124 503 128,79
. intérêts et autres produits financiers	16 818 429,84	1 966 885,81	18 785 315,65	51 503 379,37
. reprises financières et transfert de charges	219 909 303,83	0,00	219 909 303,83	148 966 271,58
TOTAL IV	362 502 920,44	2 864 055,60	365 366 976,04	324 972 779,74
5 CHARGES FINANCIERES				
. charges d'intérêts	616 972 927,49	273 495,56	617 246 423,05	588 917 169,28
. pertes de change	57 772 366,12	972 209,07	58 744 575,19	110 442 306,27
. autres charges financières	-	-	-	9 076,97
. dotations financières	226 272 867,10	-	226 272 867,10	280 156 565,83
TOTAL V	901 018 160,71	1 245 704,63	902 263 865,34	979 525 118,35
6 RESULTAT FINANCIER (IV-V)			(536 896 889,30)	(654 552 338,61)
7 RESULTAT COURANT (III+VI)			(1 307 342 096,14)	(2 398 823 444,71)

Exercice clos le 31/12/2002

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(Hors Taxe)

	OPERATIONS		TOTAUX DE	TOTAUX DE
	propres à l'exercice 1	concernant les exercices préc. 2	L'EXERCICE 2002 3 = 1+2	L'EXERCICE 2001 4
RESULTAT COURANT (REPORT)			(1 307 342 096,14)	(2 398 823 444,71)
8 PRODUITS NON COURANTS				
.produits de cession des immobilisations	303 074 392,92	-	303 074 392,92	372 834 443,82
.subventions d'équilibre	-	-	-	-
.reprises sur subventions d'investissement	257 860 967,21	-	257 860 967,21	243 120 914,57
.autres produits non courants	21 302 281,19	718 526,98	22 020 808,17	30 816 141,07
.reprises non courantes et transfert de charges.	315 907 107,50	-	315 907 107,50	-
TOTAL VIII	898 144 748,82	718 526,98	898 863 275,80	646 771 499,46
9 CHARGES NON COURANTES				
.valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	2 054 578,44	-	2 054 578,44	-
.subventions accordées	11 842 010,60	-	11 842 010,60	11 842 257,03
.autres charges non courantes	9 966 514,44	21 857 790,41	31 824 304,85	35 099 090,65
.dotations non courantes aux amortissements et provisions	484 833 531,00	-	484 833 531,00	448 622 021,00
TOTAL IX	508 696 634,48	21 857 790,41	530 554 424,89	495 563 368,68
10 RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			368 308 850,91	151 208 130,78
RESULTAT AVANT IMPOT (VII+X)			(939 033 245,23)	(2 247 615 313,93)
IMPOTS SUR LES RESULTATS			30 631 228,50	29 012 084,08
RESULTAT NET (XI-XII)			(969 664 473,73)	(2 276 627 398,01)
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	12 651 744 225,89	692 390 395,18	13 344 134 621,07	11 599 436 615,81
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	14 246 291 156,55	67 507 938,25	14 313 799 094,80	13 876 064 013,82
RESULTAT NET (T.PRODUITS-T.CHARGES)	(1 594 546 930,66)	624 882 456,93	(969 664 473,73)	(2 276 627 398,01)

Exercice du 01/01/02 au 31/12/2002

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

		EXERCICE 2002	EXERCICE 2001
1	. Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00
2	- . Achats revendus de marchandises	0,00	0,00
I	= MARGE BRUTE / VENTE EN L'ETAT	0,00	0,00
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	11 143 334 095,62	10 433 515 635,18
3	. Ventes de biens et services produits	11 088 559 851,54	10 379 637 695,17
4	. Variation stocks de produits		
5	. Immob.produites /elle-même	54 774 244,08	53 877 940,01
III	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	8 253 876 139,35	7 922 688 892,24
6	. Achats de matières et fournitures	7 943 572 608,93	7 587 748 185,27
7	. Autres charges externes	310 303 530,42	334 940 706,97
IV	= VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	2 889 457 956,27	2 510 826 742,94
8	+ . Subventions d'exploitation	0,00	0,00
9	- . Impôts et taxes	60 209 541,48	59 176 279,76
10	- . Charges du personnel	1 393 048 993,08	1 384 004 526,09
V	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	1 436 199 421,71	1 067 645 937,09
	= INSUFFISANCES BRUTES D'EXPLOIT (IBE)	0,00	0,00
11	+ . Autres produits d'exploitation	2 439 313,92	2 736 235,05
12	- . Autres charges d'exploitation	9 558 126,54	10 631 880,63
13	+ . Reprises d'exploit.et transfert de charges	934 130 959,69	191 440 466,38
14	- . Dotations d'exploitation	3 133 656 775,62	2 995 461 863,99
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION	(770 445 206,84)	(1 744 271 106,10)
VII	+ RESULTAT FINANCIER	(536 896 889,30)	(654 552 338,61)
VIII	= RESULTAT COURANT	(1 307 342 096,14)	(2 398 823 444,71)
IX	+ RESULTAT NON COURANT	368 308 850,91	151 208 130,78
15	- . Impôts sur les sociétés	30 631 228,50	29 012 084,08
X	= RESULTAT DE L'EXERCICE	(969 664 473,73)	(2 276 627 398,01)

Capacité d'autofinancement (C.A.F) - Autofinancement

1	Résultat de l'exercice	(969 664 473,73)	(2 276 627 398,01)
	Bénéfice +	0,00	0,00
	Perte -	(969 664 473,73)	(2 276 627 398,01)
2	+ Dotations d'exploitation (1)	2 922 867 607,17	2 871 896 016,22
3	+ Dotations financières (1)	223 615 352,87	276 220 031,22
4	+ Dotations non courantes (1)	484 833 531,00	448 622 021,00
5	- Reprises d'exploitation (2) (3)	800 523 608,40	93 346 640,72
6	- Reprises financières (2)	215 972 769,22	147 149 719,19
7	- Reprises non courantes (2) (3)	807 500 887,61	467 171 058,67
8	- Produits des cessions d'immobilisations	12 593 019,30	92 035 739,00
9	+ VNA des immobilisations cédées	2 054 578,44	0,00
I	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	827 116 311,22	520 407 512,85
10	- .Distribution de bénéfice	0,00	0,00
II	AUTOFINANCEMENT	827 116 311,22	520 407 512,85

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

Exercice clos le 31/12/2002

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

	EXERCICE		EXERCICE EMPLOIS - c -	VARIATION a-b RESSOURCES - d = a-b -
	2002	2001		
	- a -	- b -		
1 FINANCEMENT PERMANENT (1)	39 557 113 587,90	40 843 243 574,66	1 286 129 986,76	0,00
2 MOINS ACTIF IMMOBILISE	39 534 978 706,58	39 140 949 076,70	394 029 629,88	0,00
3 = FONDS DE ROULEMENT FONCT. (1-2) (A)	22 134 881,32	1 702 294 497,96	1 680 159 616,64	0,00
4 ACTIF CIRCULANT	7 344 568 284,95	7 424 921 556,12	0,00	80 353 271,17
5 MOINS PASSIF CIRCULANT (2)	6 833 349 961,80	6 014 979 646,13	0,00	818 370 315,67
6 = BESOIN DE FINANCEM, GLOBAL (4-5) (B)	511 218 323,15	1 409 941 909,99	0,00	898 723 586,84
7 TRESORER NETTE (ACTIF -PASSIF) =A-B	(489 083 441,83)	292 352 587,97	0,00	781 436 029,80

Emplois et ressources

	EXERCICE 2002		EXERCICE 2001	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I- RESSOURCES STABLES DE L'EX.				
AUTOFINANCEMENT (A)		827 116 311,22		520 407 512,85
. Capacité d'autofinancement		827 116 311,22		520 407 512,85
. Distribution de bénéfice				
CESSIONS ET REDUCT. D'IMMOB.(B)		97 989 103,92		126 482 750,58
. Réduction d'immobilisations corporelles		38 190 237,17		0,00
. Cessions d'immobilisations corporelles		12 593 019,30		92 035 739,00
. Cessions d'immobilisations financières		0,00		0,00
. Récupération sur créances immobilisées		47 205 847,45		34 447 011,58
AUGMENT, CAP PROP, & CAP ASS. (C)		648 076 713,75		4 663 111 640,48
. Augmentation de capital apport		311 284 713,13		270 921 300,71
. Capitaux propres assimilés		336 792 000,62		4 392 190 339,77
AUGMENT, DETTES DE FINANC. (D)		1 266 607 533,11		820 875 138,16
(Nettes de primes de remb.)				
TOTAL RESS.STABLES (A+B+C+D)		2 839 789 662,00		6 130 877 042,07
II- EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUIS.ET AUGMENT.D'IMMOB. (E)	3 350 922 752,76		6 775 175 366,12	
. Acquisition d'immobilisations incorporelles.	20 117 368,05		49 761 661,64	
. Acquisition d'immobilisations corporelles.	3 202 121 140,46		6 670 263 222,32	
. Acquisition d'immobilisations financières	56 147 856,00		79 213,67	
. Augmentation des créances immobilisées	72 536 388,25		55 071 268,49	
REMBOUR.DES CAPITAUX PROPRES (F)	0,00		0,00	
REMBOUR. DES DETTES FINANCEM. (G)	1 131 517 285,68		1 027 995 671,13	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	37 509 240,20		109 115 558,30	
TOTAL II- EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	4 519 949 278,64		7 912 286 595,55	
III- VARIATION DU BESOIN DE FINAN GLOBAL (B F G)	0,00	898 723 586,84	0,00	1 528 698 720,45
IV- VARIATION DE LA TRESORERIE	0,00	781 436 029,80	0,00	252 710 833,03
TOTAL GENERAL	4 519 949 278,64	4 519 949 278,64	7 912 286 595,55	7 912 286 595,55

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE

SIEGE SOCIAL : 65, rue Othman Ben Affan, Casablanca

Téléphone : 022 66 80 80 - Fax : 022 22 00 38

Site web : www.one.org.ma

DIRECTION ELECTRIFICATION RURALE

Adresse : Boulevard Ahl Loghlam - Casablanca

Téléphone : 022 75 45 01

Fax : 022 75 45 07

CARNET DE CONTACTS

CASABLANCA

Division Régionale Distribution Casablanca
Adresse : Immeuble Fadila, angle Vanzeland
et Bd Abdelmoumen
Téléphone : 022 48 00 82
Fax : 022 47 35 92

Agence Distribution Casablanca
Adresse : 139, angle avenue Mers Sultan
et rue Zarhoune - Casablanca
Téléphone : 022.20.31.48
Fax : 022.20.33.06

Agence Distribution Azilal
Adresse : Lotissement Al Wahda - Azilal
Téléphone : 023.45.82.18
Fax : 023.45.86.31

Agence Distribution Béni Mellal
Adresse : Immeuble Tahiri, Bd Mohammed V
Béni Mellal
Téléphone : 023.48.35.71
Fax : 023.48.90.25

Agence Distribution Benslimane
Adresse : 182, Boulevard Hassan II - Bensli-
mane
Téléphone : 023.29.18.90
Fax : 023.29.74.17

Agence Distribution El Jadida
Adresse : 40, avenue Chouhada - El Jadida
Téléphone : 023.37.38.91
Fax : 023.37.38.80

Agence Distribution Khouribga
Adresse : 16, rue Moulay Abdellah - Khouribga
Téléphone : 023.49.36.48
Fax : 023.49.36.53

Agence Distribution Settat
Adresse : 126, Boulevard Mohammed V - Set-
tat
Téléphone : 023.40.19.77
Fax : 023.40.15.50

MARRAKECH

Division Régionale Distribution Marrakech
Adresse : Route Souihla n°10 bis, 4 DMT
Targa Marrakech
Téléphone : 044 44 69 96 - 044 44 69 98
Fax : 044 44 70 11

Agence Distribution Marrakech
Adresse : Quartier industriel - route d'Essaoui-
ra Marrakech
Téléphone : 044 49 51 51 - 044 49 04 65
Fax : 044 49 00 47

Agence Distribution Al Haouz
Adresse : Tahanaout Al haouz
Téléphone : 044 48 43 67 - 044 48 43 43
Fax : 044 48 43 34

Agence Distribution El Kalâa
Adresse : Route de Béni Mellal - El Kelaâ
Téléphone : 044 41 22 74 - 044 41 22 38
Fax : 044 41 25 35

Agence Distribution Essaouira
Adresse : Quartier industriel - Boulevard
Moulay Hicham - Essaouira
Téléphone : 044 47 59 85
Fax : 044 47 46 29

Agence Distribution Safi
Adresse : Rue Ahmed Taieb Benhima,
Immeuble Saâd - Safi
Téléphone : 044 63 08 39
Fax : 044 63 08 44

Agence Distribution Chichaoua
Adresse : Quartier administratif - Chichaoua
Téléphone : 044 35 22 22
Fax : 044 35 33 40

AGADIR

Division Régionale Distribution Agadir
Adresse : Avenue Abderrahim Bouâbid
Téléphone : 048.22.07.19
Fax : 048.22.07.30

Agence Distribution Agadir
Adresse : n° 72 Bloc 101 Cité Charaf - Agadir
Téléphone : 048 22 06 47
Fax : 048 22 06 90

Agence Distribution Laâyoune
Adresse : Hay Moulay Rachid ONE - Laâyou-
ne
Téléphone : 048 89 31 53
Fax : 048 89 41 29

Agence Distribution Guelmim
Adresse : Boulevard Mohamed VI cité ONE
Guelmim
Téléphone : 048 87 30 30
Fax : 048 87 20 26

Agence Distribution Tan Tan
Adresse : ONE Rue de la Plage - Tan Tan
Téléphone : 048 76 05 66
Fax : 048 76 02 73

Agence Distribution Tiznit
Adresse : Quartier administratif n° 2 Cité ONE
Tiznit
Téléphone : 048 86 50 33
Fax : 048 86 33 15

Agence Distribution Inezgane
Adresse : Riad Assalam n° 13 D - Agadir
Téléphone : 048 83 60 63
Fax : 048 83 60 84

Agence Distribution Ouarzazate
Adresse : Cité ONE Cité Administrative
Ouarzazate
Téléphone : 044 88 52 96
Fax : 044 88 29 05
Agence Distribution Taroudant

Adresse : Cité ONE Lamhita - Taroudant
Téléphone : 048 85 35 85
Fax : 048 85 03 30

Agence Distribution Biougra
Adresse : 10, Rue Soulaïmane Agadir Arroudani - Les Amicales
Téléphone : 048 81 97 77
Fax : 048 81 97 76

Agence Distribution Zagora
Adresse : Cité ONE Hay Ennakhil - Zagora
Téléphone : 044 84 63 23
Fax : 044 84 63 25

Agence Distribution Dakhla
Adresse : Rue El Aatfe Bloc Rouge - Dakhla
Téléphone : 048 89 81 23
Fax : 048 89 06 36

Agence Distribution Tata
Adresse : Cité ONE Boulevard Mohamed V Tata
Téléphone : 048 80 20 32
Fax : 048 80 20 32

KENITRA

Division Régionale Distribution Kénitra
Adresse : 16, rue Ibn El Benna
Téléphone : 037 37 73 44
Fax : 037 37 73 45

Agence Distribution Chefchaouen
Adresse : Quartier administratif, route de Tétouan
Téléphone : 039 98 64 05
Fax : 039 98 69 84

Agence Distribution Kénitra
Adresse : Avenue Mohamed Diouri, place de la gare
Téléphone : 037 37 48 04
Fax : 037 37 82 64

Agence Distribution Khémisset
Adresse : 94, rue Kadi Ayad
Téléphone : 037 55 22 66
Fax : 037 55 23 20

Agence Distribution Sidi Kacem
Adresse : rue 23, immeuble 20
Téléphone : 037 59 33 37
Fax : 037 59 37 63

Agence Distribution Tétouan
Adresse : Sanat R'mel, rue Mohammédia
Téléphone : 039 97 43 54
Fax : 039 97 43 58

Agence Distribution Tanger
Adresse : Rue Mimosas, immeuble Najd, 1er étage
Téléphone : 039 94 59 58
Fax : 039 94 59 54

MEKNES

Division Régionale Distribution Meknes
Adresse : Boulevard Moulay Youssef
Téléphone : 055 52 56 57
Fax : 055 51 35 57

Agence Distribution Errachidia
Adresse : Immeuble des habous, Boutalamine
Téléphone : 055 57 23 67
Fax : 055 57 03 44

Agence Distribution El Hajeb
Adresse : Quartier administratif
Téléphone : 055 54 28 75
Fax : 055 54 32 40

Agence Distribution Ifrane
Adresse : Poste 60/22 kV, rue de Meknes
Téléphone : 055 56 72 74
Fax : 055 56 72 73

Agence Distribution Khenifra
Adresse : Quartier Younes, boulevard de la marche verte
Téléphone : 055 38 54 44
Fax : 055 38 54 43

Agence Distribution Meknes
Adresse : Boulevard Moulay Youssef
Téléphone : 055 40 27 31 - Fax : 055 52 08 47

FES

Division Régionale Distribution Fès
Adresse : Centre commercial Anass, route Aïn Smen
Téléphone : 055 60 04 63
Fax : 055 60 41 74

Agence Distribution Al Hoceïma
Adresse : Rue Abdelkrim El Khattabi
Téléphone : 039 98 03 22
Fax : 039 98 23 39

Agence Distribution Taza
Adresse : Angle Bd Med V et Allal El Fassi
Téléphone : 055 67 20 22
Fax : 055 67 27 27

Agence Distribution Fès
Adresse : 12 rue Imam Ali
Téléphone : 055 62 62 85
Fax : 055 62 53 00

Agence Distribution Sefrou
Adresse : Bd Med V Route de Boulemane
Téléphone : 055 66 08 52
Fax : 055 66 00 69

Agence Distribution Taounate
Adresse : Avenue Oued Eddahab
Téléphone : 055 68 88 56
Fax : 055 88 68 57

Agence Distribution Missour
Adresse : Quartier Sidi Boutayeb
Téléphone : 055 58 56 16
Fax : 055 68 41 00

Oujda

Division Régionale Distribution Oujda
Adresse : Angle Bd Derfoufi et Ibn Sina Oujda
Téléphone : 056.71.16.88
Fax : 056.68.44.28

Agence Distribution Oujda
Adresse : Angle Bd Derfoufi et Ibn Sina Oujda
Téléphone : 056.66.22.91
Fax : 056.70.36.94

Agence Distribution Nador
Adresse : Boulevard Youssef Bnou Tachfine Nador
Téléphone : 056.33.02.83
Fax : 056.33.32.72

Agence Distribution Berkane
Adresse : Boulevard Chouhada Berkane
Téléphone : 056.61.67.48
Fax : 056.64.27.76

Agence Distribution Jérada
Adresse : Boulevard Hassan II Jérada
Téléphone : 056.82.08.16
Fax : 056.82.08.17

Agence Distribution Taourirt
Adresse : Rue Zag Hay Al Massira Taourirt
Téléphone : 056.69.94.00
Fax : 056.69.96.36

Agence Distribution Bouarfa
Adresse : Place de la mosquée, quartier administratif - Bouarfa
Téléphone : 056.79.82.39
Fax : 056.64.27.76